

REGION DU PLATEAU CENTRAL

PROVINCE DU GANZOURGOU

COMMUNE DE ZAM



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE ZAM (2015 – 2019)

PARTIE I: DIAGNOSTIC COMMUNAL

Version finale

Elaboré avec l'appui technique du bureau **BEXAM Développement** et l'appui financier du **PNGT 2-3**

Juillet 2015

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	i
LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES.....	iv
LISTE DES TABLEAU.....	vi
LISTE DES CARTES.....	vii
LISTE DES FIGURES.....	vii
INTRODUCTION.....	1
1. PRESENTATION DE LA COMMUNE.....	3
1.1. Situation géographique.....	3
1.2. Organisation administrative.....	5
2. LE MILIEU PHYSIQUE.....	7
2.1 Le climat.....	7
2.2 Les ressources naturelles et leur gestion.....	8
2.2.1 Les ressources en eau.....	8
2.2.2 Les ressources en sols.....	10
2.2.3 Les ressources végétales.....	12
2.2.4 Les ressources halieutiques.....	13
2.2.5 Les ressources fauniques.....	13
2.3. L'état d'occupation des terres.....	13
2.4 Variabilité et changement climatique et initiatives locales d'adaptation.....	17
3. LE MILIEU HUMAIN.....	18
3.1 Effectifs et évolution de la population.....	18
3.2 Structures démographiques.....	19
3.3 Migrations.....	22
3.4 Langues parlées, ethnies et religions.....	22
3.5 Organisation politique traditionnelle.....	22
3.6 Gestion du foncier.....	22
3.7 Problématique du genre.....	23
4. LES SECTEURS SOCIAUX.....	24
4.1 Education.....	24
4.1.1 Education préscolaire et primaire.....	24
4.1.2 Enseignement secondaire.....	26
4.1.3. L'alphabétisation.....	27
4.2 Santé.....	28
4.3 Eau potable et assainissement.....	28
4.4 Emploi.....	31
4.5 Culture, sports et loisirs.....	31
4.6 Sécurité.....	31
5. LES SECTEURS ECONOMIQUES.....	32
5.1 Agriculture.....	32
5.2 Elevage.....	35
5.3 Foresterie.....	37
5.4 Pêche.....	38
5.5 Economies locales et autres activités économiques.....	39
6. LES SECTEURS DE SOUTIEN A LA PRODUCTION.....	39
6.1. Routes et énergie.....	39
6.2. Communication.....	39
7. LA GOUVERNANCE LOCALE.....	40
7.1 Gouvernance administrative.....	40
7.2 Finances locales.....	42
8. ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE ET GROUPEMENTS.....	45
9. LES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE.....	46

10. SYNTHÈSE DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC	46
CONCLUSION	d
BIBLIOGRAPHIE	e
ANNEXE	f

LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES

AA	Accoucheuse Auxiliaire
ACF	Association Champs de Femmes
AEP	Adduction d'Eau Potable
AEPA	Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
AEPS	Adduction d'Eau Potable Simplifiée
AGR	Activités Génératrices de Revenus
BDOT	Base de Données d'Occupation des Terres
BEXAM Développement	Bureau d'Etudes et d'Expertise Africaine Multiservices pour le Développement
CEB	Circonscription de l'Education de Base
CEG	Collège d'Enseignement Général
CEP	Certificat d'Etudes Primaires
CES/DRS	Conservation des Eaux et des Sols/Défense et Restauration des Sols
CFA	Communauté Financière de l'Afrique
CGCT	Code Général des Collectivités Territoriales
CM	Conseil Municipal
CPAF	Centre Permanent d'Alphabétisation et de Formation
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSPS	Centre de Santé et de Promotion Sociale
CVD	Conseil Villageois de Développement
EAA	Eau et Assainissement pour l'Afrique
FPDCT	Fonds Permanent de Développement des Collectivités Territoriales
GVF	Groupement Villageois Féminin
GVH	Groupement villageois homme
Ha	Hectare
IAC	Instituteur Adjoint Certifié
IB	Infirmier Breveté
IC	Instituteur Certifié
IDE	Infirmier Diplômé d'Etat
IMF	Institution de Micro-Finance
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
IP	Instituteur Principal
IPC	Initiative Privée Communautaire
MATDS	Ministère de l'Administration Territoriale de la Décentralisation et de la Sécurité
MCA BF	Millenium Challenge Account Burkina Faso
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MEG	Médicaments Essentiels Génériques
ND	Non Disponible
OCADES	Organisation Catholique pour le Développement Economique et la Solidarité
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PACT	Projet d'Appui aux collectivités territoriales
PADSEA II	Projet d'Appui au Secteur Eau et Assainissement phase 2
PAFASP	Projet d'Appui aux Filières Agro-Sylvo-Pastorales
PAPSA	Projet d'amélioration de la productivité et de la sécurité alimentaire

PCD	Plan Communal de Développement
PN AEPA	Programme National Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
PN PTMF	Programme National Plateforme Multi Fonctionnel
PNFL	Produits Forestiers Non Ligneux
PNGT2-3	Deuxième programme National de Gestion des terroirs Phase III
PPIV	Projet Petite Irrigation Villageoise
PRP	Projet Riz Pluvial
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée pour un Développement Durable
SPAI	Sous-produits Agro Industriel
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UATE	Unité d'Appui Technique d'Elevage
VIH/SIDA	Virus de l'Immuno déficience Humaine/Syndrome Immuno Déficience Acquis
VVV	Vaccinateurs Villageois de Volailles
ZAT	Zone d'Appui Technique
ZATE	Zone d'Appui Technique de l'élevage

LISTE DES TABLEAU

Tableau 1: Liste des principales espèces présentes dans les formations naturelles de Zam	12
Tableau 2: les proportions des différentes parties d'occupation des terres	15
Tableau 3: Evolution de la population de la commune entre 2006, 2014 et 2019	18
Tableau 4: Structure de la population de la commune en 2006.....	20
Tableau 5: Situation des écoles primaires de la commune.....	24
Tableau 6: le pourcentage des admis par sexe en fonction des années.....	26
Tableau 7: Effectif du personnel enseignant de la commune.....	26
Tableau 8: Situation du personnel au CEG de Rapadama	26
Tableau 9: Situation des CPAF en 2014	27
Tableau 10: Etat des points d'eau modernes au niveau de la commune	29
Tableau 11: Situation des infrastructures hydrauliques	30
Tableau 12: Evolution des superficies (ha) emblavées en céréales	32
Tableau 13: Evolution des productions en tonnes en céréale	32
Tableau 14: Superficies emblavées en cultures de rente des 5 dernières années	33
Tableau 15: Production (tonnes) des cultures de rentes des 5 dernières années.....	34
Tableau 16: Superficies emblavées et productions des cultures maraîchères campagne2013	34
Tableau 17: l'effectif du cheptel en 2008 et 2015	36
Tableau 18: la situation des reboisements.....	37
Tableau 19: l'évolution des recettes des trois dernières années.....	38
Tableau 20: .Les principaux produits commercialisés selon leur importance, provenance et destination.....	39
Tableau 21: le personnel de la mairie et leurs missions	40
Tableau 22: Equipements de la Mairie de Zam	42
Tableau 23: Evolution du budget communal de Zam et leur répartition.....	43
Tableau 24: Evolution des recettes communales.....	43
Tableau 25: les différentes composantes du budget communal de 2013	43
Tableau 26: Organisations de la société civile et groupements.....	45
Tableau 27: Partenaires au développement de la commune de Zam	46
Tableau 28: Synthèse des Forces, Faiblesses, Opportunitee et Menace de la commune de Zam	47
Tableau 29: Propositions d'actions des acteurs locaux à l'issu du diagnostic	a

LISTE DES CARTES

Carte 1: Situation géographique de la commune de Zam dans le Burkina Faso.....	4
Carte 2: Situation géographique de Zam dans la province du Ganzourgou	5
Carte 3: Organisation administrative de la commune de Zam	6
Carte 4: le réseau hydrographie de la commune de Zam	9
Carte 5: les différents types de sols de la commune de Zam.....	11
Carte 6: Les différentes parties d'occupation des terres de la commune de Zam	16

LISTE DES FIGURES

Figure 1: l'évolution annuelle de la pluviométrie de la commune de Zam de 2001 à 2013 (ZAT Zam, octobre 2014)	7
Figure 2: les proportions des quatre unités d'occupation du territoire.....	15

INTRODUCTION

➤ CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La décentralisation consacre le droit des collectivités territoriales à s'administrer librement et à gérer leurs affaires propres en vue de promouvoir le développement à la base et de renforcer la gouvernance locale.

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) détermine l'orientation de la décentralisation, les compétences et moyens d'action, les organes et l'administration des collectivités territoriales. Il prévoit la responsabilisation totale des communautés de base, impliquant que la planification des actions et des investissements soit ascendante et décentralisée, et que la maîtrise d'ouvrage des investissements soit assurée au niveau local par les bénéficiaires eux-mêmes, notamment le Conseil Municipal au niveau communal.

L'opérationnalisation de ce principe est que les communes ont la responsabilité:(i) de l'élaboration des plans communaux de développement, (ii) de la maîtrise d'ouvrage et de la gestion des investissements qu'elles cofinancent.

Depuis 2008 et 2009 plusieurs communes ont élaboré leurs plans communaux de développement selon les directives du guide méthodologique de planification locale. La mise en œuvre de ces plans pendant les cinq dernières années a révélé certaines limites et a conduit à une relecture du guide en 2012 pour intégrer des thématiques qui étaient insuffisamment prises en compte. De nouveaux défis se posent également aux communes rurales dont elles doivent faire face. Pour ce faire, il s'avère nécessaire pour celles-ci de relire leur PCD afin de les actualiser et prendre en compte ces nouveaux défis.

Les défis à relever pour cette 2^{ème} génération de PCD sont : la participation des acteurs locaux dans le processus, la prise en compte des thèmes émergents dans la planification locale et la qualité des plans locaux de développement.

A cet effet, le PNGT2-3 envisage d'appuyer les communes rurales à actualiser leur PCD conformément aux dispositions du guide méthodologique révisé. C'est dans ce cadre que le Bureau d'études BEXAM Développement a été recruté pour appuyer la commune de Zam pour l'actualisation de son PCD.

➤ METHODOLOGIE

Pour l'élaboration du présent document, la méthodologie de travail a consisté en la mise œuvre des principales activités suivantes en trois phases:

a) une phase préparatoire, consistant en:

- Une rencontre de cadrage/prise de contact avec le conseil municipal et la commission ad'hoc pour expliquer les TDR, la méthodologie de travail et l'élaboration de l'agenda de mise en œuvre des activités à mener;

- Un appui à la revue complète du PCD à terme pour recenser les insuffisances et les données de base et informations nécessaires à l'élaboration du nouveau document d'orientation de développement de la commune;
- La conception des outils techniques et pédagogiques nécessaires à la planification.
- La mise en œuvre d'une stratégie de communication sur l'élaboration du PCD;
- L'identification des centres d'animation par zones (regroupement de plusieurs villages voisins) pour le diagnostic participatif et le recueil des attentes des villages;
- L'établissement d'un calendrier de travail.

b) une phase pratique de terrain :

Il s'est agi, en étroite collaboration avec le Conseil Municipal, la délégation spéciale, la Commission ad hoc et les CVD, d'accompagner les communautés dans l'élaboration de leur PCD à travers la conduite des activités suivantes:

- L'organisation de sessions de diagnostic avec les communautés pour l'identification de nouveaux besoins/défis de la commune, et en exemple: les changements climatiques, l'évolution vers les infrastructures économiques, la gestion des plaintes, la gestion du foncier rural, l'amélioration de l'assiette fiscale communale etc.);
- L'organisation de sessions de planification avec les communautés pour:
 - o la détermination de la vision et de la mission de la commune;
 - o l'identification des domaines stratégiques prioritaires;
 - o la formulation des objectifs;
 - o la priorisation des actions de développement de la commune.
 - o La formulation du cadre logique;
- L'établissement d'un plan financier avec les conseils municipaux, indiquant une évolution des ressources nécessaires pour réaliser les objectifs finaux décrit dans la programmation;
- La collecte de données pour l'actualisation des supports cartographiques appropriés (pour les communautés) pour la spatialisation des données du diagnostic et des grandes orientations du développement de la commune;
- L'établissement d'une stratégie générale de mise en œuvre du plan;
- La définition d'un mécanisme de suivi-évaluation comportant le dispositif institutionnel et les outils;
- L'élaboration d'un plan opérationnel.

c) une phase de production et de restitution des produits finaux :

Sous la supervision du Conseil Municipal, il s'agit principalement de:

- La rédaction du rapport définitif du PCD sur la base des commentaires et amendements émis lors des ateliers de planification, au niveau communal et provincial.
- L'appui à la validation du PCD par le Conseil Municipal.

1. PRESENTATION DE LA COMMUNE

1.1. Situation géographique

La commune rurale de Zam compte trente-cinq (35) villages administratifs. Elle est située dans la Région du Plateau Central, dans la province de Ganzourgou. Zam est située à 35 km au Sud-ouest de Zorgho, chef-lieu de la province du Ganzourgou dont elle relève. La commune est distante de 72 km de Ziniaré, chef de la région du Plateau Central. Elle couvre une superficie de 734 km² et est limitée:

- ⇒ au Nord par la commune d’Absouya (province de l’Oubritenga);
- ⇒ à l’Est par les communes de Méguet et de Zorgho;
- ⇒ au Sud-est par les communes de Mogtédou et de Boudry;
- ⇒ à l’Ouest par la commune de Nagréongo (province de l’Oubritenga).

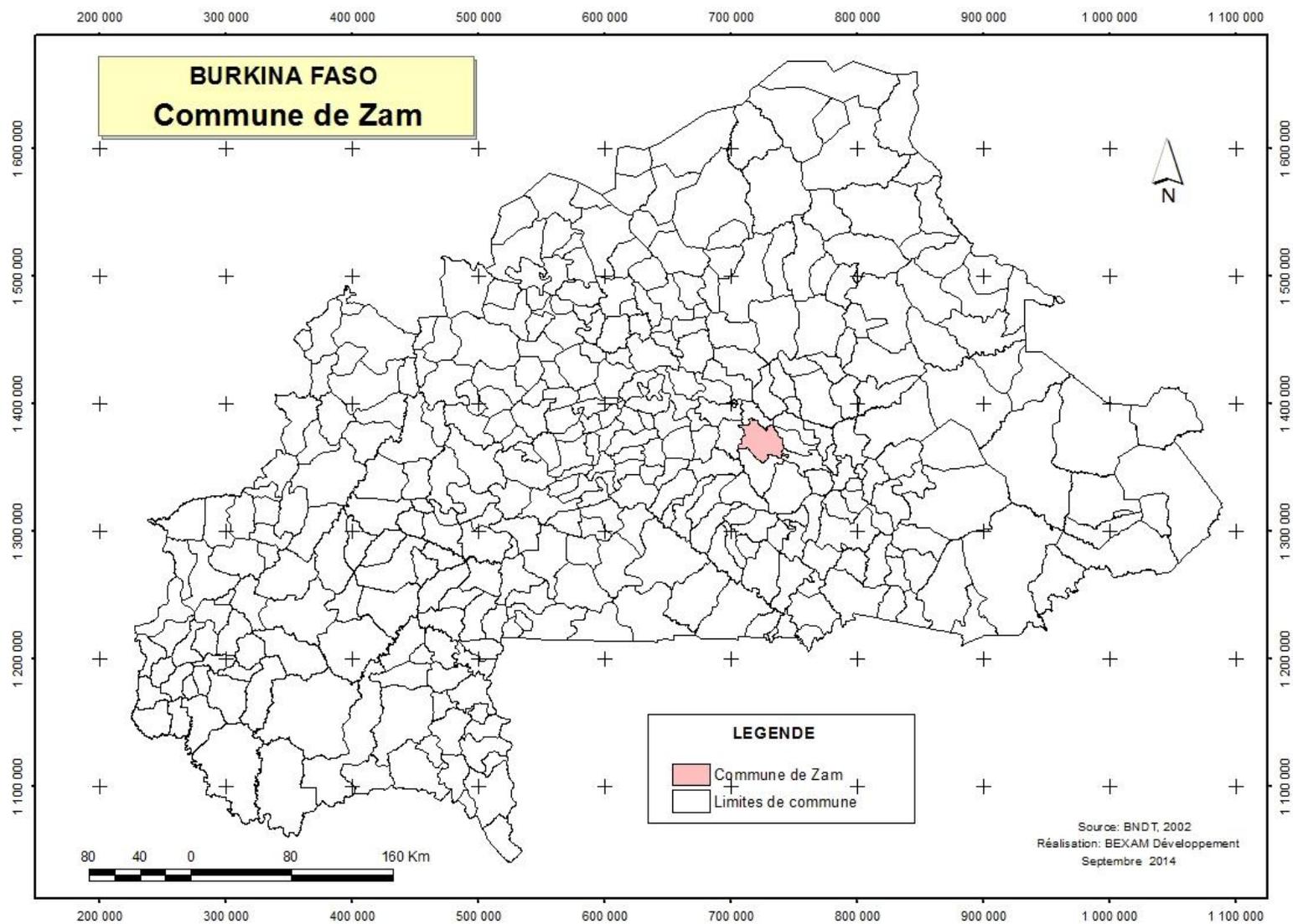
La commune de Zam est accessible par trois routes dont une est bitumée, il s’agit de:

- ✓ la RN^o4 Nagrengo-Zam-Mogtédou;
- ✓ la RD Meguet-Zam et une piste Absouya-Zam qui sont dégradées et par endroit impraticables en saison pluvieuse.

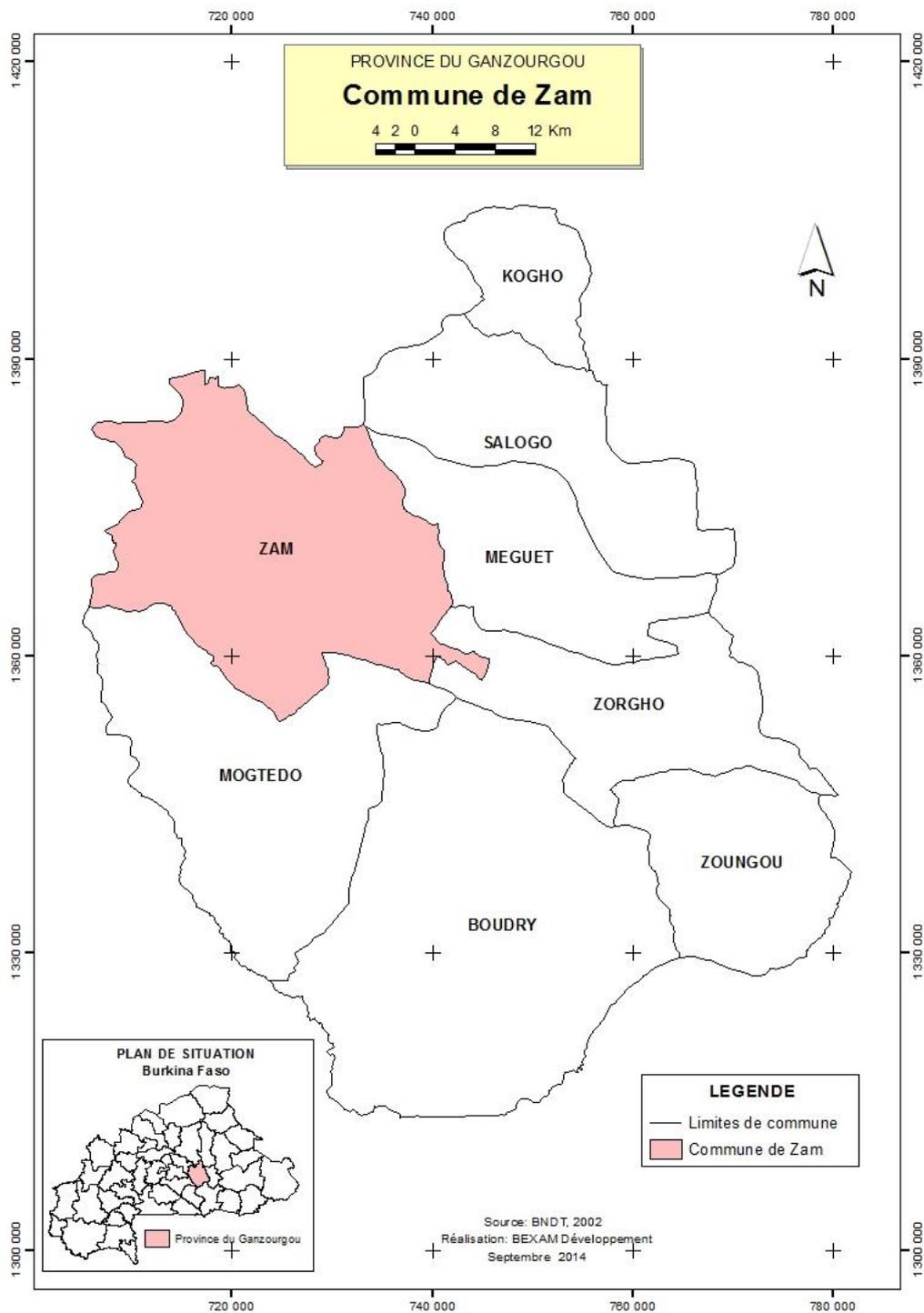
Ainsi, la commune est plus ou moins enclavée par rapport aux communes voisines et le réseau routier intra-communal constitué de pistes rurales est également très dégradé. Certains villages sont inaccessibles, surtout en saison pluvieuse.

Les figures ci-dessous présentent la situation géographique de la commune de Zam dans le pays et dans la province de Ganzourgou dont elle relève.

Carte 1: Situation géographique de la commune de Zam dans le Burkina Faso



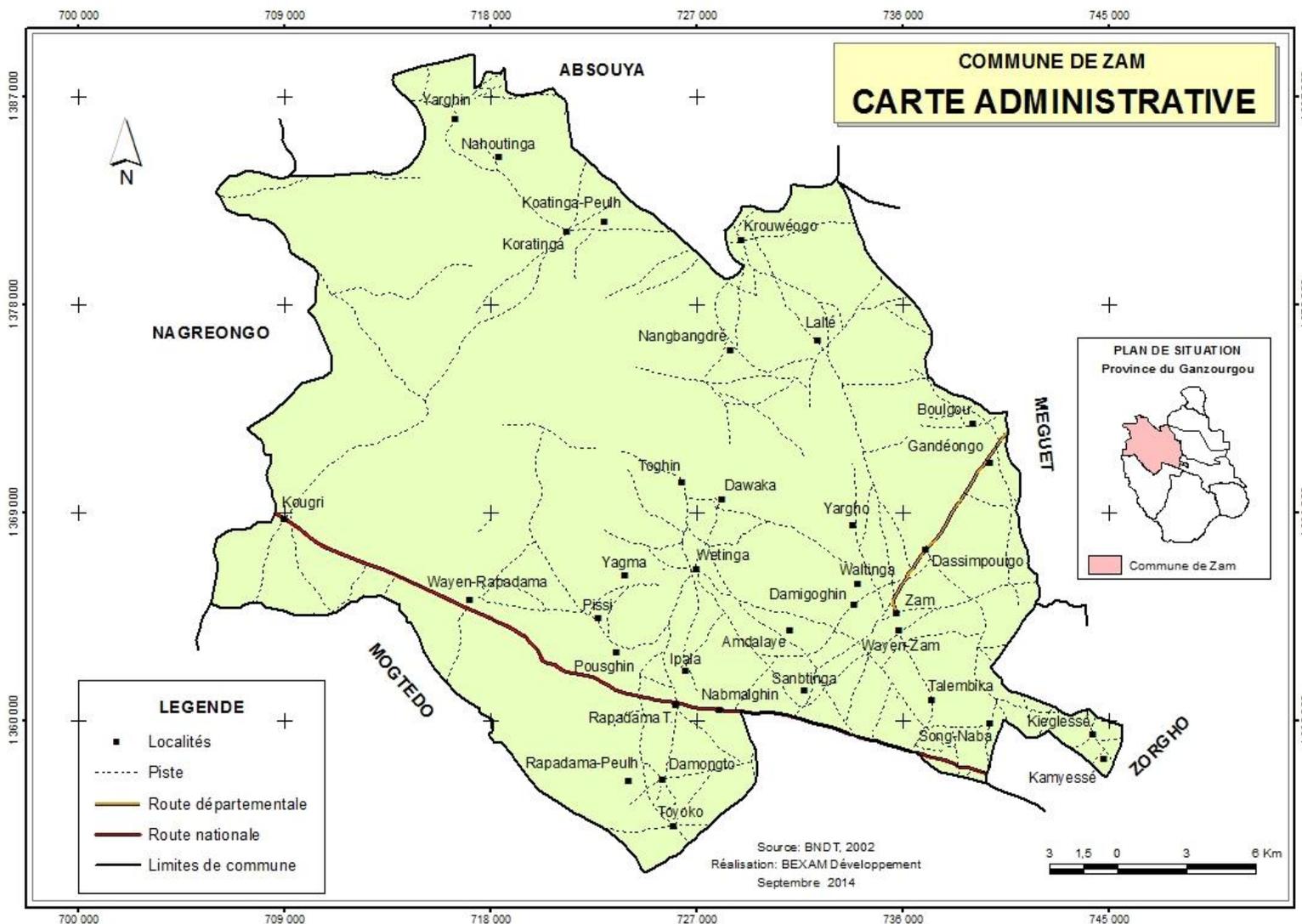
Carte 2: Situation géographique de Zam dans la province du Ganzourgou



1.2. Organisation administrative

La commune de Zam est constituée de 35 villages. Elle est dirigée par un conseil municipal composé de 71 membres dont 35 femmes et 36 hommes. Chaque village possède deux conseillers et un bureau CVD sauf le chef-lieu qui a 3 conseillers. Depuis le 20 décembre 2014, la commune est dirigée par une délégation spéciale forte de 29 membres dont le préfet du département en est le président. La carte ci-dessous présente la situation (position) géographique des villages de la commune.

Carte 3: Organisation administrative de la commune de Zam



2. LE MILIEU PHYSIQUE

2.1 Le climat

La commune de Zam appartient à la zone climatique Nord soudanienne. Elle est caractérisée par deux saisons: une saison sèche d'octobre à mai et une saison pluvieuse (hivernage) de juin à septembre. Les premières pluies commencent le plus souvent en mai sont souvent accompagnées de vents violents qui entraînent l'érosion éolienne et hydrique des sols. L'érosion est le plus souvent accentuée au niveau des pentes et dans les zones complètement dénudées. Le graphique ci-dessous donne l'évolution de la pluviométrie des treize dernières années.

Les pluviométries annuelles des treize dernières années évoluent en dent de scie. La moyenne est comprise entre 600 mm et 800 mm. Sauf en 2004 où la pluviométrie a été supérieure à 800 mm (Figure 1). Il n'y a pas une variation interannuelle importante des hauteurs d'eau. Mais la mauvaise répartition des pluies (pluviosité), le début tardif, l'arrêt prématuré et les pluies accompagnées d'orages violents entraînent par endroit une baisse des récoltes. Par exemple cette année, bien que les données ne soient pas encore disponible, les populations disent que la pluviométrie a été bonne mais le début tardif et les poches de sécheresse n'ont pas permis un bon développement du maïs.

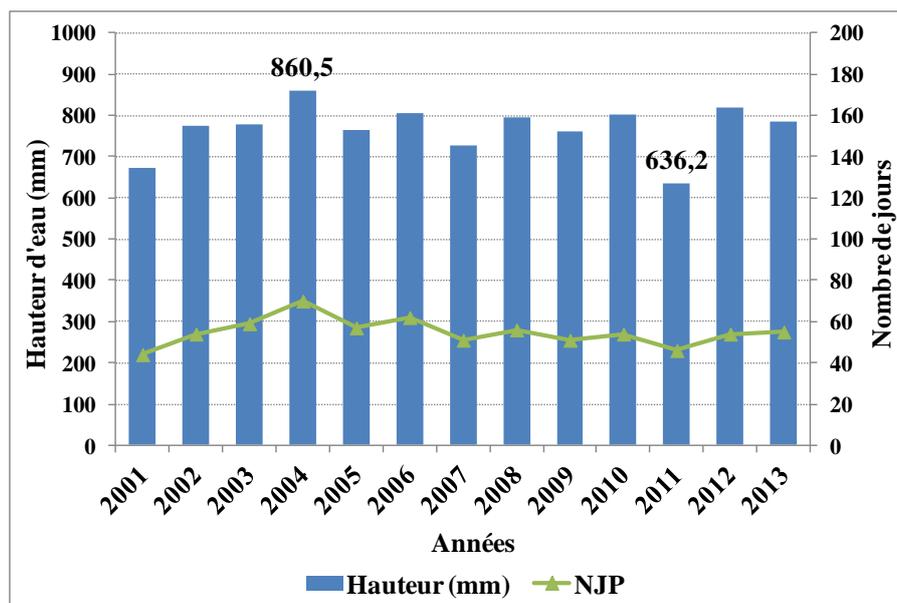


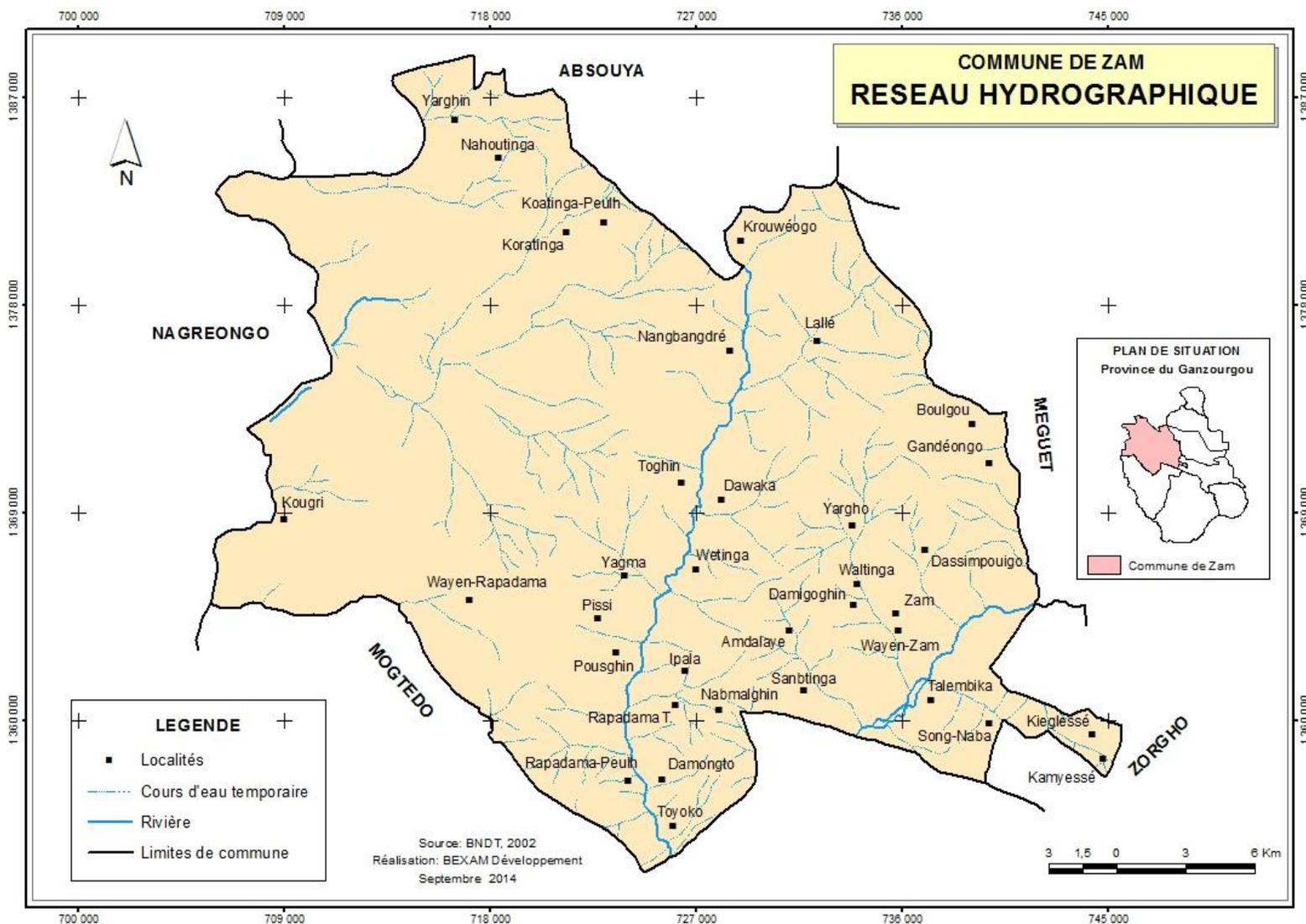
Figure 1: l'évolution annuelle de la pluviométrie de la commune de Zam de 2001 à 2013 (ZAT Zam, octobre 2014)

2.2 Les ressources naturelles et leur gestion

2.2.1 Les ressources en eau

Les ressources en eau de la commune ne sont pas aussi importantes que celles des autres communes de la région. Le réseau hydrographique, pour ce qui concerne les ressources d'eau naturelles est composé essentiellement du *Nakanbé* et ses affluents ainsi qu'une multitude de rivières qui constituent le *Bomboré*. En plus de ces ressources d'eau naturelles, la commune possède trois retenues d'eau à savoir : la retenue d'eau de Yargho d'un volume de 150.000m³, le barrage de Lallé d'un volume de 4 225 000 m³ (en cours de reconstruction) et les retenues de Zam-Mogtedo et de Wayen Rapadama (digue défectueux). La spécificité de la retenue d'eau de Zam-Mogtedo est que le lit du barrage est situé dans la commune de Zam et la plaine aménagée à Mogtédo. La branche du Nakanbé tarit dès février, la retenue d'eau de Yargho tarit en avril. La retenue d'eau de Zam-Mogtédo est construite sur le Bomboré. C'est donc les retenues d'eau de Lallé, de Wayen Rapadama et de Yargho qui sont officiellement considérées comme les seuls plans d'eau artificiels de la commune. Ces différents cours d'eau et plans d'eau servent au maraîchage, à l'abreuvement du bétail et aussi à la pêche. Il existe aussi des boulis à vocation pastorale dans le village de Boulgou, Krouweogo. La carte ci-dessous donne le réseau hydrographie de la commune de Zam.

Carte 4: le réseau hydrographie de la commune de Zam



2.2.2 Les ressources en sols

Le territoire de Zam est situé sur une pénélaine parsemée de collines et de bas-fonds. Les sols sont principalement de trois types :

- Les sols gravillonnaires (zinka) sont les plus répandus dans la commune mais leur valeur agronomique est faible. Ils sont généralement destinés au pâturage des animaux mais compte tenu de la pression foncière, on y cultive du petit mil, du niébé, de l'arachide, etc.
- Les sols argileux (bollé), localisés dans les bas-fonds et les zones de ruissellement servent principalement à la culture du riz, du sorgho et du maïs. Ce sont les sols les plus fertiles de la commune. Ces qualités les soumettent à une forte pression.
- Les sols sablonneux (bisri), peu fertiles sont relativement peu répandus par rapport aux deux premiers types. Les cultures de rentes (l'arachide, le maïs, le niébé et le sésame), et les céréales (sorgho, le petit mil) y sont produites.

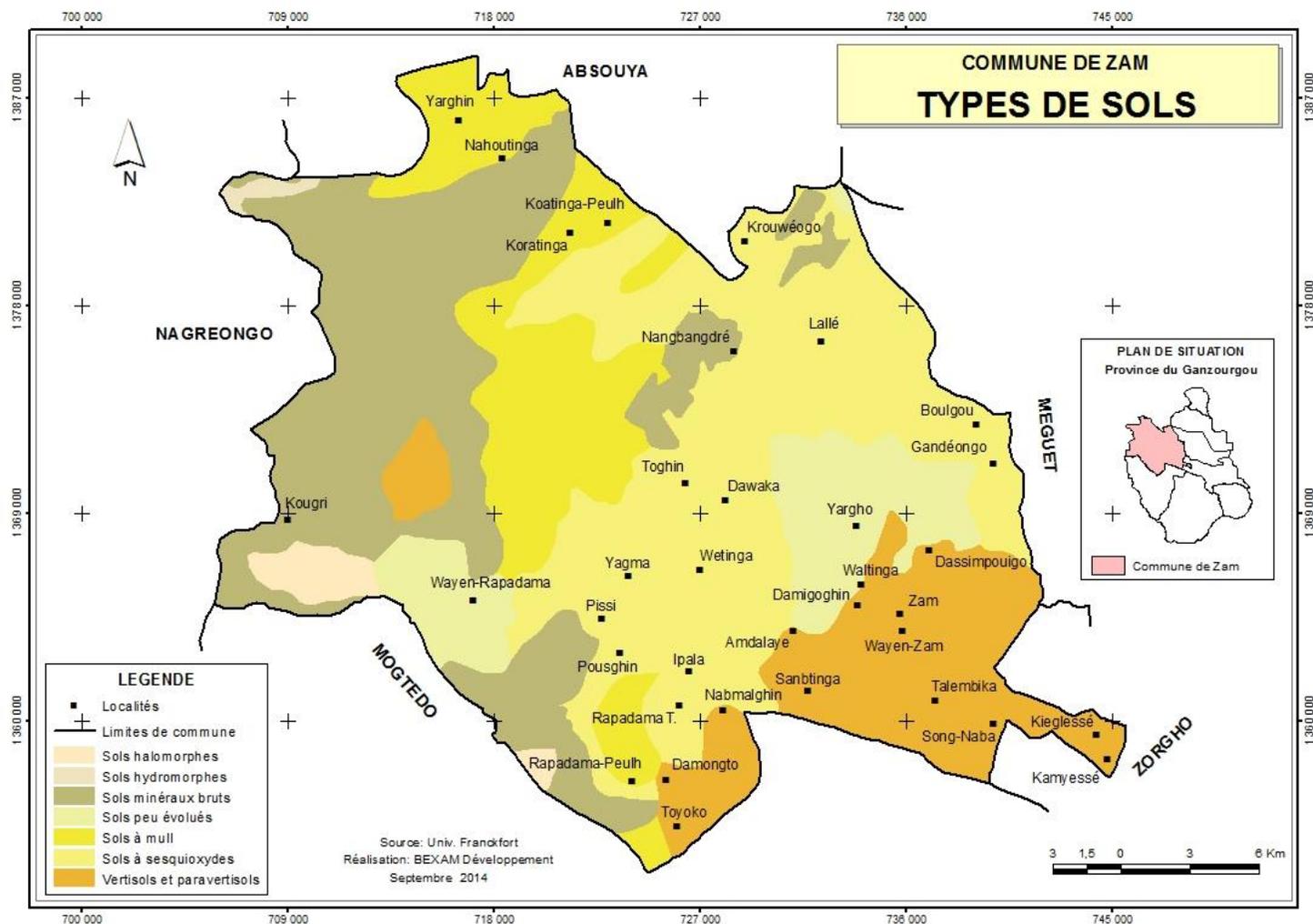
Ces trois types de sols évoluent par endroits pour donner des sols sablo-argileux, argilo-limoneux, ou sablo-gravillonnaires.

Les sols de la commune sont dans l'ensemble moyennement dégradés, mais le processus de dégradation se poursuit et on observe par endroits des glacis (l'affleurement de la roche mère). Les causes de cette dégradation sont : l'érosion hydrique et éolienne, la surexploitation des terres cultivables, les mauvaises pratiques agricoles dues à la pression foncière.

Les producteurs, avec l'appui des partenaires techniques et financiers (PNGT2, PPB-BAD, PAPSA, OCADES, etc.) tentent d'y remédier à travers les activités de CES/DRS (fosses fumières, cordons pierreux, zaï, le paillage, le parcage des animaux, la rotation des cultures, etc.). Mais ces différentes activités demeurent très faibles pour faire face au processus de dégradation, ceci à cause de l'insuffisance de partenaires techniques et financiers, la pauvreté et le faible niveau de technicité des producteurs.

La carte ci – dessous présente les sols de la commune selon la nature.

Carte 5: les différents types de sols de la commune de Zam



2.2.3 Les ressources végétales

La végétation de la commune est dans son ensemble de la savane arbustive mais on rencontre des formations de savanes arborées, des steppes herbeuses, de la brousse tigrée et de galeries forestières le long des cours d'eau (le Nakanbé et ses affluents). La particularité de la commune est l'existence de la forêt classée de Wayen d'une superficie de 12 000 ha (PCD, 2008), d'une forêt départementale et d'une forêt communale à Weotinga de 3 ha. Le commun compte également, trois pépinières (Ipala, Kougris et Pousghin) et environ 36 sites de reboisement collectifs (50 ha). Ce potentiel est insuffisant pour faire face au processus de dégradation des ressources végétales; d'où la nécessité d'appuyer et de responsabiliser d'avantage la population dans les tous les villages à la gestion, la restauration et la préservation de la végétation.

La végétation de la commune comme toutes les autres communes de la province, se dégrade progressivement sous l'effet conjugué des activités anthropiques et les phénomènes naturels (les changements climatiques). Les activités anthropiques sont entre autres la coupe abusive et anarchique du bois, les défrichements excessifs et incontrôlés, les mauvaises pratiques agricoles, les feux de brousse, la divagation des animaux. En plus de cela s'ajoutent les phénomènes naturels tels que la mauvaise pluviosité et l'insuffisance de la pluviométrie et le déracinement des espèces par les vents violents.

Cependant, Zam dispose d'une forêt classée à Wayen. Cette forêt est aussi victime des activités anthropiques que sont l'agriculture, le pâturage, le package (installation définitive dans la forêt) et parcage (installation temporaire). On y trouve par endroit des hameaux de culture qui appartiennent aux allochtones qui cohabitent avec les autochtones (source de conflit). Le comble est que ces activités sont pratiquées en grande partie par les populations riveraines et des migrants qui s'y installent par la complicité des autochtones.

Le tableau ci-dessous donne la liste des espèces présentes dans les formations naturelles et leur utilité.

Tableau 1: Liste des principales espèces présentes dans les formations naturelles de Zam

Nom scientifique	Nom local	utilité
<i>Parkia biglobosa</i>	Roanga	- alimentation - pharmacopée - bois de chauffe
<i>Vitellaria paradoxa</i>	Taanga	- alimentation, pharmacopée - bois d'œuvre (artisanat) - bois de chauffe et de service
<i>Khaya senegalensis</i>	Kouka	- pharmacopée - bois de chauffe et de service
<i>Balanites aegyptiaca</i>	Kièglga	- alimentation - pharmacopée - bois de chauffe et de service
<i>Piliostigma reticulatum</i>	Bangandé	- fourrage - pharmacopée - bois de chauffe
<i>Bombax costatum</i>	voanga	- pharmacopée - alimentation - bois d'œuvre
<i>Guiera senegalensis</i>	Wilenwiiga	- pharmacopée - bois de chauffe

Nom scientifique	Nom local	utilité
<i>Epineux (Acacia senegal, Acacia nilotica, Acacia seyal)</i>	Gonsé	- fourrage - pharmacopée - bois de chauffe - Haie vive défensive
<i>Faidherbia albida</i>	Zaanga	- fourrage - pharmacopée - bois de chauffe
<i>Lannea microcarpa</i>	Saabga	- pharmacopée - alimentation - bois de service
<i>Tamarindus indica</i>	Pousga	- pharmacopée - alimentation - bois de service
<i>Ziziphus mauritiana</i>	Mungniga	- pharmacopée - alimentation - haie vive défensive
<i>Adansonia digitata</i>	Toeega	- pharmacopée - alimentation - bois d'œuvre
<i>Detarium microcarpum</i>	Kadga	pharmacopée - alimentation - bois de chauffe
<i>Acacia macrostachya</i>		pharmacopée - alimentation - bois de chauffe

Source: SDERH de Zam, enquête terrain, octobre 2014

2.2.4 Les ressources halieutiques

Les plans d'eau de la commune renferment des espèces aquatiques dont les principales sont: les crocodiles, les capitaines, les silures, les carpes, les tilapias, les marmanus, les macharons, les grenouilles (PCD 2008). Selon toujours la même source, il existe deux groupements de pêcheurs à Zam centre et à Kougri. Il existe aussi des transformatrices de poissons à Zam et surtout à Kougri où l'activité est développée compte tenu du fleuve Nakanbé et la proximité du barrage de Ziga.

2.2.5 Les ressources fauniques

Le territoire de Zam, malgré l'existence d'une forêt classée (Wayen), d'une forêt départementale et d'un bosquet communal, renferme peu d'espèces fauniques. La faune est constituée des espèces aviaires (oiseaux), primates (singes), rongeurs (rats) et herbivores (lièvres) des animaux carnivores (chats sauvages, hyènes) et d'autres espèces comme les phacochères ou les sardes. Cette faune bien que pauvre est sérieusement menacée de disparition par la pression humaine, les activités anthropiques illégales (la chasse nocturne, les feux de brousse) et la dégradation de leur habitat (les formations naturelles).

2.3. L'état d'occupation des terres

Le terroir de la commune de Zam peut être divisé en quatre unités (4) d'occupation. La première unité avec une proportion de 69,44%, est la partie occupée par les cultures pluviales, et maraichères, et les systèmes agro sylvo pastoraux (champs, les périmètres irrigués, systèmes culturels et parcellaires complexes, territoires agricoles avec présence d'espaces naturels et les

espaces agro sylvo pastoraux). La deuxième unité avec une proportion de 38,90%, est la partie constituée par les formations naturelles (Forêt galerie, savane arborée, arbustive et herbeuse; la steppe herbeuse et les zones dénudées (Sols nus; ;).

La troisième unité avec une proportion de 2,52% regroupe les cours d'eau, les voies d'eau temporaires et les plans d'eaux naturelles. La quatrième est constituée par les habitats ruraux avec une proportion de 0,09%. Au regard de ces résultats, la grande partie du territoire communale est occupée par les activités agricoles (Champs, périmètres irrigués) ce qui va causer sans doute à long terme à une dégradation des ressources naturelles (formations végétales, sol) et l'ensablement des plans d'eau. Cette dégradation va entraîner à son tour un empiétement des forêts et des espaces pastoraux. Pour y remédier, des nouvelles techniques culturales doivent être adoptées, telles que les amendements, l'agroforesterie, les ouvrages antiérosifs. La partie occupée par les habitations semble faible mais avec l'augmentation de la population et l'urbanisation du chef-lieu de la commune cette partie sera en perpétuelle augmentation. Cette augmentation va se faire soit au détriment des formations naturelles, ou des zones de culture (champs).

Les plans d'eau et les bas-fonds au regard de la superficie de la commune ne sont pas importants pour permettre une grande production des cultures de saison sèche et la culture maraichère.

En comparaison avec les autres communes (Boudri, Kogho), Zam possède toujours des espaces naturels importants mais qui seront menacés dans le futur par les activités anthropiques et les effets des changements climatiques.

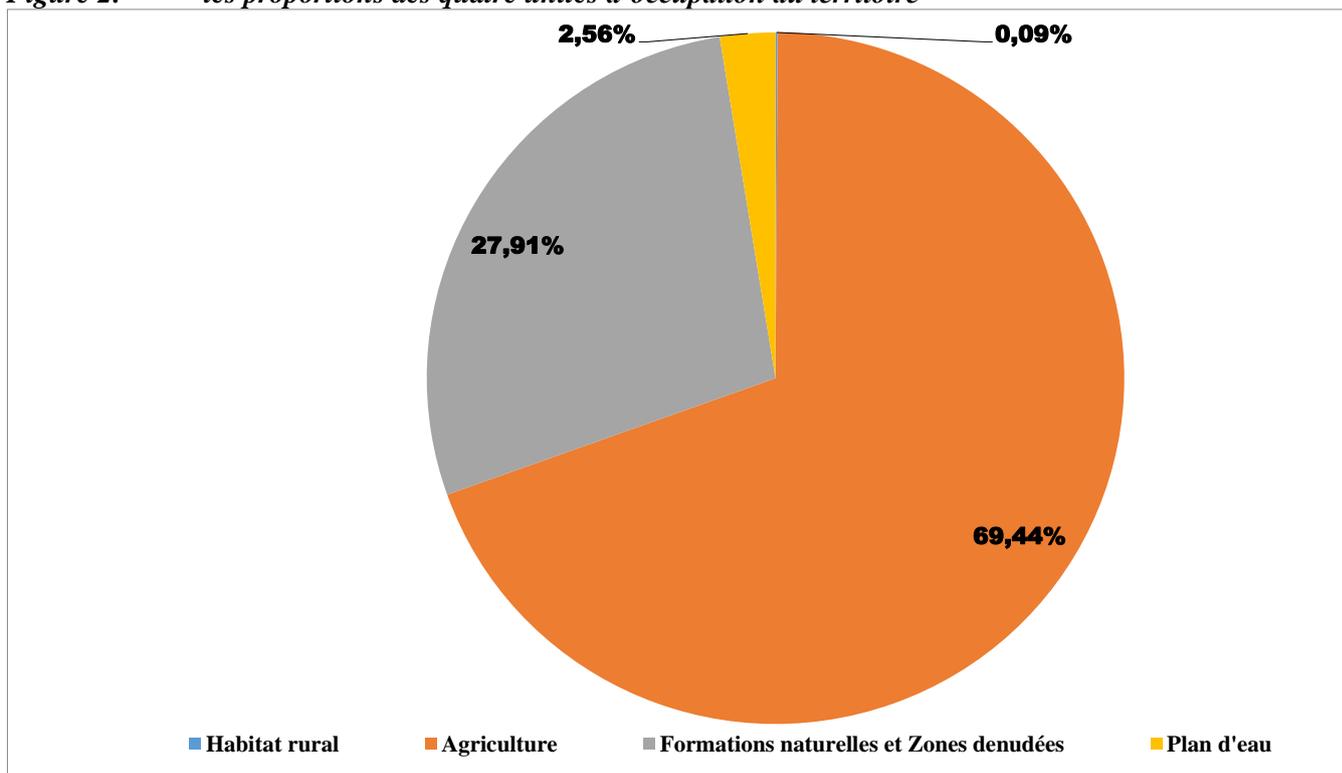
Le tableau 2 ci-dessous donne les proportions des différentes parties et La Figure 2 ci-dessous donne la proportion des quatre unités importante d'occupations du territoire et la carte les différents parties d'occupation.

Tableau 2: les proportions des différentes parties d'occupation des terres

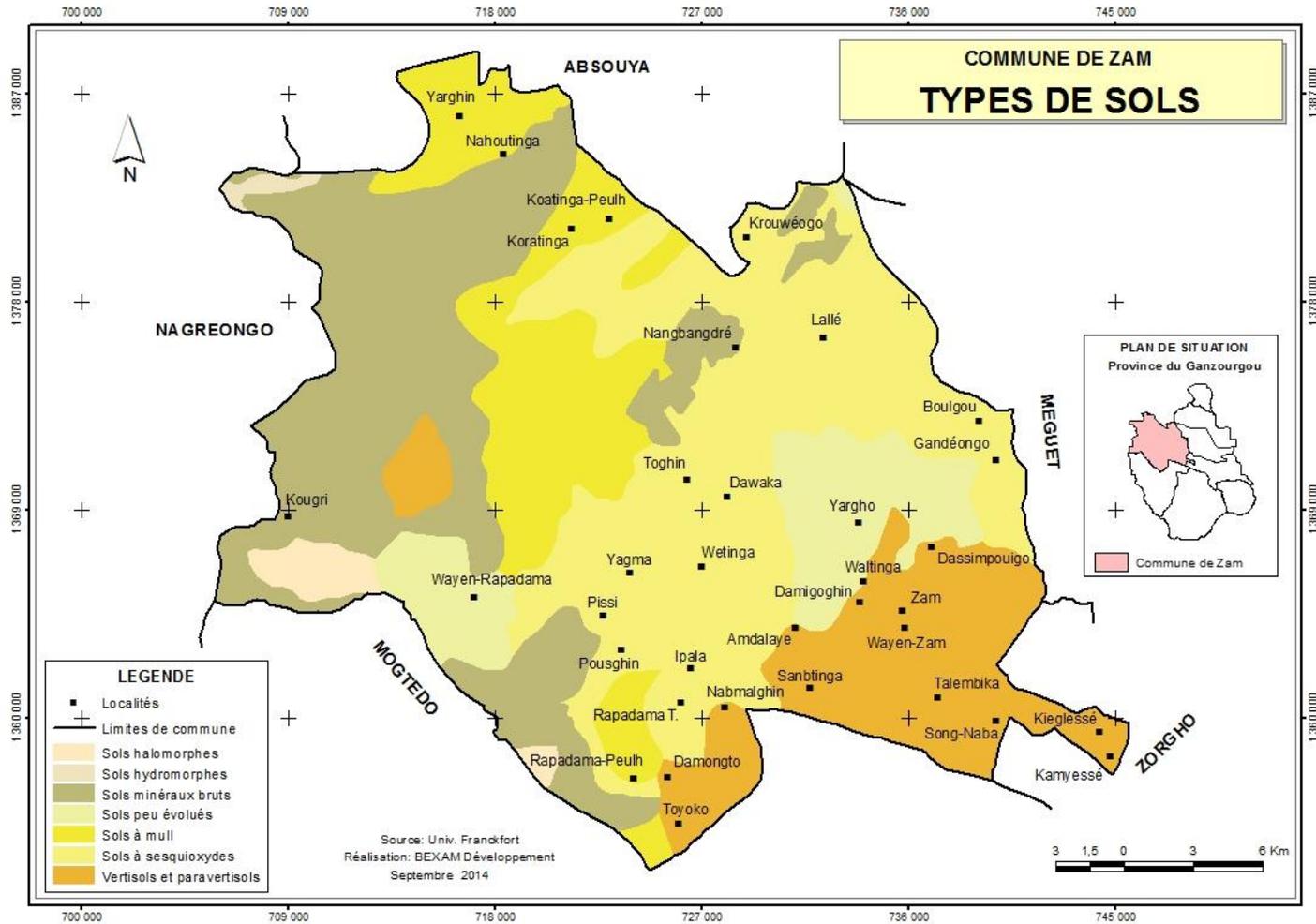
Unité d'occupation	Superficie (ha)	Proportion (%)
Habitat rural	67,82	0,09
Cultures pluviales	33468,48	44,07
Périmètres irrigués	270,38	0,36
Systèmes culturaux et parcellaires complexes	334,80	0,44
Territoires agricoles avec présence d'espaces naturels	10864,14	14,30
Territoire agro sylvo pastoral	7799,32	10,27
Forêt galerie	198,30	0,26
Sols nus	1822,50	2,40
Cours et voies d'eau temporaires	547,26	0,72
Savane herbeuse	2426,67	3,20
Savane arbustive	16495,30	21,72
Savane arborée	200,59	0,26
Steppe herbeuse	54,61	0,07
Plan d'eau artificiel	1397,33	1,84
TOTAL	75947,50	100

Source : BDOT 2002

Figure 2: les proportions des quatre unités d'occupation du territoire



Carte 6: Les différentes parties d'occupation des terres de la commune de Zam



2.4 Variabilité et changement climatique et initiatives locales d'adaptation

La variabilité et changements climatiques sont des phénomènes naturels qui se manifestent à l'échelle d'un pays, d'une région ou mondiale à cause de la variation des moyennes annuelles de certains paramètres dans le temps et dans l'espace. Ces paramètres sont entre autres: le taux couverture et la densité des espèces végétale, la concentration du CO₂, la température moyenne annuelle, la moyenne pluviométrique, la vitesse moyenne des vents etc. la variation de ces paramètres entraine des phénomènes qui se manifestent par des catastrophes naturelles telles que les inondations, les vents violents, pluies torrentielles, la faible pluviométrie et la mauvaise pluviosité. Ces phénomènes à leur tour, associés aux activités anthropiques entraînent un bouleversement de l'équilibre naturel. Ce bouleversement se manifeste par la dégradation des sols, la diminution du couvert végétal, l'éloignement de la nappe phréatique et une baisse des rendements des différentes cultures.

Les gouvernements des pays du monde ont entrepris des mesures pour lutter contre les variabilités climatiques et s'adapter aux changements climatiques. Ces mesures sont entre autres la diminution de l'émission des gaz à effet de serre, l'usage des énergies renouvelables etc. Ils ont aussi développé de nouvelles techniques pour permettre aux populations locales de s'adapter aux changements climatiques sans souffrir de ces effets néfastes. En Afrique de l'Ouest, où les écosystèmes étaient déjà fragiles, plusieurs mesures ont été adoptées pour lutter et s'adapter aux changements climatique. Au Burkina Faso, dans la province de Ganzourgou et plus précisément dans la commune de Zam, les populations ont développé des initiatives pour s'adapter aux changements climatiques. Parmi ces initiatives on peut citer :

- ✓ L'adoption et l'usage des semences améliorées (semences précoces) de bonne qualité pour pallier aux déficits pluviométriques.
- ✓ La réalisation des boulis pour arroser les cultures sensibles (maïs) aux déficits hydriques (poches de sécheresse).
- ✓ La réalisation des ouvrages antiérosifs pour lutter contre l'érosion hydrique et faciliter l'infiltration de l'eau des pluies
- ✓ La pratique des cultures maraichères et les cultures de contre saison pour compléter le manque à gagner des faibles rendements.
- ✓ Les reboisements individuels et communautaires avec les espèces locales pour restaurer le couvert végétal.

3. LE MILIEU HUMAIN

3.1 Effectifs et évolution de la population

La population de Zam était estimée à 40 167 habitants en 2006 (RGPH de 2006), dont 19 127 hommes et 21 040 femmes (52,38%) répartis dans 5 905 ménages. A partir du taux de croissance provincial qui est de 2,51%, la population est estimée à 42 209 habitants en 2008, 46 607 en 2012, 50 207 en 2015 et 53 300 en 2019 (horizon du présent PCD). Si le croit naturel provincial se maintient, la population va passer de 47 805 habitants en 2014 à 53 300 habitants en 2019 soit une augmentation de 5 495 habitants. Cette augmentation va accroître davantage la pression foncière qui existe déjà. Il est impératif pour les dirigeants de la commune d'entreprendre des activités dans le sens d'intensifier l'agriculture et d'augmenter les superficies irriguées et aménagées des bas-fonds pour répondre à la demande des terres cultivables et occuper les jeunes pendant la saison sèche. Le tableau suivant donne l'effectif et l'évolution de la population entre 2006, 2014 et 2019.

Tableau 3: Evolution de la population de la commune entre 2006, 2014 et 2019

N°	Villages	2006	2014	2019
01	AMDALAYE	390	464	518
02	BOULGOU	813	968	1079
03	DAMIGOGHIN	995	1184	1320
04	DAMONGTO	1 134	1350	1505
05	DASSIMPOUIGO	1 005	1196	1334
06	DAWAKA	2 430	2892	3225
07	GANDEONGO	1 030	1226	1367
08	IPALA	795	946	1055
09	KIEGLESSE	658	783	873
10	KOMGNESSE	939	1118	1246
11	KORATINGA	2 128	2533	2824
12	KORATINGA-PEULH	294	350	390
13	KOUGRI	5 122	6096	6797
14	KROUWEOGO	1 103	1313	1464
15	LALLE	1 373	1634	1822
16	NABMALGMA	556	662	738
17	NAHOUTINGA	1 180	1404	1566
18	NANGBANGDRE	826	983	1096
19	PISSI	819	975	1087
20	POUSGHIN	1 068	1271	1417
21	RAPADAMA PEULH	175	208	232
22	RAPADAMA T	1 139	1356	1511
23	SAMBTINGA	386	459	512
24	SONG-NAABA	981	1168	1302
25	TALEMBIKA	1 645	1958	2183
26	TOGHIN	1 001	1191	1328
27	TOYOKO	1 238	1473	1643
28	WALTINGA	710	845	942

N°	Villages	2006	2014	2019
29	WAYEN RAPADAMA	1 416	1685	1879
30	WAYEN-ZAM	382	455	507
31	WEOTINGA	889	1058	1180
32	YAGMA	633	753	840
33	YARGHIN	517	615	686
34	YARGHO	1 730	2059	2296
35	ZAM	2 667	3174	3539
TOTAL		40 167	47 805	53 300

Sources: RGPH 2006; projection de la population, enquête terrain, octobre 2014

3.2 Structures démographiques

Au dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2006, la population de la commune était estimée à 40 167 habitants soit 21 040 (52,38%) de femmes et 19 127 hommes (47,61%) répartie dans 5 905 ménages.

La population est jeune avec 49,19% de la population qui a un âge compris entre 0 et 14 ans. La population active dont l'âge varie entre 15 et 64 ans représentent près de 46% de la population totale. Le tableau suivant présente la structure de la population.

Tableau 4: Structure de la population de la commune en 2006

N°	Villages	Nbre de Ménages	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	0-14 ans	15-64 ans	65 ans ou +	Age N.D.
01	AMDALAYE	64	209	181	390	46,41	188	189	12	1
02	BOULGOU	98	349	464	813	57,07	405	374	31	3
03	DAMIGOGHIN	137	473	522	995	52,46	500	452	43	0
04	DAMONGTO	175	551	583	1 134	51,41	554	503	57	20
05	DASSIMPOUIGO	139	476	529	1 005	52,64	495	446	50	14
06	DAWAKA	356	1 153	1 277	2 430	52,55	1 211	1 110	101	8
07	GANDEONGO	143	477	553	1 030	53,69	503	476	50	1
08	IPALA	126	351	444	795	55,85	365	383	38	9
09	KIEGLESSE	93	303	355	658	53,95	323	306	25	4
10	KOMGNESSE	144	435	504	939	53,67	448	434	43	14
11	KORATINGA	293	981	1 147	2 128	53,90	1 033	983	68	44
12	KORATINGA-PEULH	62	139	155	294	52,72	125	157	10	2
13	KOUGRI	770	2 455	2 667	5 122	52,07	2 570	2 383	148	21
14	KROUWEOGO	166	530	573	1 103	51,95	562	497	42	2
15	LALLE	196	636	737	1 373	53,68	676	629	60	8
16	NABMALGMA	90	270	286	556	51,44	264	269	23	0
17	NAHOUTINGA	157	561	619	1 180	52,46	581	551	32	16
18	NANGBANGDRE	113	394	432	826	52,30	421	374	27	4
19	PISSI	121	372	447	819	54,58	407	383	29	0
20	POUSGHIN	176	530	538	1 068	50,37	523	495	43	7
21	RAPADAMA PEULH	36	94	81	175	46,29	82	89	4	0
22	RAPADAMA T	187	552	587	1 139	51,54	531	546	55	7
23	SAMBTINGA	56	177	209	386	54,15	200	162	22	2
24	SONG-NAABA	143	456	525	981	53,52	484	451	40	6
25	TALEMBIKA	216	777	868	1 645	52,77	812	789	40	4
26	TOGHIN	128	505	496	1 001	49,55	534	440	27	0
27	TOYOKO	170	590	648	1 238	52,34	595	555	44	44
28	WALTINGA	114	330	380	710	53,52	346	326	34	4
29	WAYEN RAPADAMA	260	695	721	1 416	50,92	697	657	55	7
30	WAYEN-ZAM	52	177	205	382	53,66	181	176	25	0

N°	Villages	Nbre de Ménages	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	0-14 ans	15-64 ans	65 ans ou +	Age N.D.
31	WEOTINGA	116	440	449	889	50,51	457	392	39	1
32	YAGMA	78	303	330	633	52,13	326	284	22	1
33	YARGHIN	60	254	263	517	50,87	230	267	10	10
34	YARGHO	242	831	899	1 730	51,97	891	783	53	3
35	ZAM	428	1 301	1 366	2 667	51,22	1 241	1 284	133	9
TOTAL		5 905	19 127	21 040	40 167	52,38	19 761	18 595	1 535	276

Sources : RGPH 2006 ; enquête terrain, octobre 2014

3.3 Migrations

Dans la commune de Zam, deux types de flux migratoires sont observés. Il s'agit des émigrations et des immigrations. Ces mouvements peuvent s'opérer au sein même de la commune (on parle alors de migration interne) ou entre la commune et d'autres localités (migration externe).

Les migrations externes sont marquées par l'émigration de la population surtout jeune vers les zones AVV, les sites aurifères (Mogtedo, Dori, Sebba etc.). Il y a aussi la transhumance qui est une sorte d'émigration effectuée par les éleveurs (pasteurs, agropasteurs) vers les zones où le fourrage est toujours disponible (Fada, Sapouy, Léo, etc.).

Les migrations externes sont motivées en général par la recherche de meilleures conditions de vie et à la recherche de l'eldorado. Elles s'effectuent vers les grands centres tels que Pouytenga, Ouagadougou et vers les sites aurifères (Oubritenga, Mogtédou, Boudry, Boulgou, Fada, Sanmatenga, Bobo). Il y a aussi la migration vers d'autres pays comme le Niger et la Côte d'Ivoire. Ce type d'émigration est en baisse à cause des crises sociopolitiques dans ces pays.

3.4 Langues parlées, ethnies et religions

Les habitants de Zam, en majorité parle le mooré en témoigne les animations des grappes de village de cette étude ont été toutes faites en mooré. Mais on note la présence d'autres langues telles que le ffuldè et gulmatchéma. Ces trois langues correspondent aux trois groupes ethniques majoritaires qui sont présentes dans la commune. Il s'agit respectivement par ordre d'importance numérique des moosé, des peulhs et des gulmatché. Au niveau de la religion on distingue les religions traditionnelles (animisme) et les religions dites modernes, le christianisme et l'islam.

3.5 Organisation politique traditionnelle

Sur le plan traditionnel, la commune est gérée par six grandes chefferies: la chefferie de Zam, de Rapadama, de Weotinga, de Koratenga, de Kiéglessé et de Dawaka. Elles sont autonomes les unes des autres, mais le chef de Zam est le chef de canton de la zone.

3.6 Gestion du foncier

La commune de Zam compte 35 villages administratifs. Les terres y sont gérées selon les règles coutumières et la RAF et la loi 034. Chaque lignage possède un domaine foncier sur lequel il a un droit d'usage permanent et plus ou moins inaliénable. Ce domaine est réparti entre les familles qui composent le lignage. Mais l'ensemble des terres est sous la responsabilité des chefs de terres ou Tengsoaba qui s'occupe de tous les rites et coutumes ayant trait à la gestion de la terre. Leurs responsabilités sont purement coutumières et s'exercent généralement sous la supervision des chefs de village.

Les pouvoirs des Tengsoaba peuvent s'étendre sur un ou plusieurs villages. Ceci est fonction de la primauté dans l'occupation de l'espace. En général, le titre de Tengsoaba revient à la famille des premiers occupants de la terre.

Mais à Zam centre, l'administration de la zone lotie est dévolue au conseil municipal. Pour toute occupation d'un espace non loti à des fins d'utilité publique, elle doit se référer d'abord aux propriétaires terriens ou aux autorités coutumières. Cependant, elle est compétente sur les

questions concernant les conflits fonciers. Mais elle associe généralement les autorités coutumières dans la gestion de ces conflits. Et c'est souvent les autorités coutumières qui se réfèrent à elle pour la gestion de ces conflits.

L'accès à la terre dans la commune est fonction du statut du demandeur. Les femmes exploitent généralement une portion de terre de leur mari. Elles ont un droit d'usage sur les terres du lignage de leur mari mais ne peuvent pas avoir le droit de propriétaires fonciers. Contrairement aux femmes, les jeunes ont ou peuvent avoir des droits de propriétaires fonciers sur les terres de leur lignage. Mais du fait de la pression foncière, ils sont de plus en plus relégués sur les terres peu fertiles voir incultes.

Quant aux étrangers, ils s'adressent aux propriétaires terriens par l'intermédiaire de leurs logeurs. Mais les autorités coutumières sont informées de toute attribution de terre. Cependant, avec la pression foncière, les femmes, les jeunes et les étrangers se voient le plus souvent attribués des terres pauvres et vivent l'insécurité foncière.

3.7 Problématique du genre

Comme dans toutes les communes du Burkina Faso, des inégalités et disparités de genre sont observées dans tous les domaines de la vie économique et sociale dans la commune de Zam. Elles sont principalement liées aux représentations socioculturelles. En effet, La transmission des mœurs d'une génération à une autre dans les sociétés traditionnelles et l'héritage de certaines pratiques socioculturelles ont forgé des traditions solides et établi des systèmes de rapports de genre variés.

Les lois et pratiques coutumières et religieuses demeurent encore les références pour la majorité de la population de la commune. Les rôles et responsabilités des hommes, des femmes et des enfants dans les sociétés sont d'avance fixés par la culture traditionnelle et renforcés par certaines croyances religieuses. Ces représentations sont dépeintes sur l'accès des différentes couches sociales aux services sociaux de base, aux sphères de décision et aux secteurs de production et de soutien à la production (économique). Mais dans ces dernières années avec la politique de la promotion, l'éveil des consciences des populations, ces inégalités sont en baisse. Cela s'observe sur tous les plans, politique, social et économique.

Au niveau de la politique on remarque l'intégration des femmes dans la gestion de la société. C'est pourquoi le conseil municipal compte 34 femmes sur les 71 soit un pourcentage de 47%.

Sur le plan économique les femmes ont de plus accès au moyen de production (terre, équipement agricoles). Dans les bas-fonds aménagés les parcelles sont réparties aux mêmes titres entre les femmes et les hommes, aux groupements masculins, féminin et aux groupements mixtes.

4. LES SECTEURS SOCIAUX

4.1 Education

4.1.1 Education préscolaire et primaire

La commune de Zam ne dispose d'aucune structure d'éducation préscolaire. Cependant elle possède 35 écoles primaires (une privée et 34 publiques), une école satellite et cinq (5) écoles Franco-arabe. La situation des écoles est donnée dans le tableau suivant.

Tableau 5: Situation des écoles primaires de la commune

Villages	Type d'école (Primaire, Préscolaire ou Franco-arabe)	Nombre de classes construites	Nombre de table bancs	Classe sous paillote	Nombre lave main	Latrine	Etat de l'école	Effectif des élèves			Forage	
								Total	Garçons	Filles	Fonctionnel	Non fonctionnel
Amdalaye	Classique	1	90	0	1	-	Bon	33	20	13	1	0
Damonto	Classique	3	45	0	0	6	bon	81	38	43	1	0
Dassimpouygo	Classique	3	65	0	0	-	Bon	124	55	69	1	0
Dawaka	Classique	3	45	3	3	-	Bon	130	81	49	1	0
Gandeongo	Classique	3	58	3	0	-	Assez bon	157	86	71	1	0
Kiéguelsé	Classique	1	19	0	0	-	Bon	52	20	32	0	0
Komyéssé	Classique	3	60	0	0	-	bon	141	65	76	0	0
Koratinga	Classique	6	188	0	0	6	bon	293	152	141	1	0
Kougri	Classique	3	74	2	0	3	bon	261	138	123	0	0
Kroumwéogo	classique	5	95	0	0	-	Assez bon	139	84	55	1	0
Lallé	Classique	3	90	3	0	-	Assez bon	212	119	93	1	0
Nangbangdré	Classique	3	43	0	0	-	Assez bon	117	44	73	0	0
Nahoutinga	Classique	6	79	0	0	0	bon	251	162	89	0	0
Pathé	Classique	0	15	4	0	0	Mauvais	241	136	241	0	0
Pissi	Classique	3	20	0	0	2	Passable	111	64	47	0	0
Pousghin	Classique	6	35	0	0	2	bon	192	96	96	1	0
Raogo	Classique	0	20	1	0	0	Mauvais	46	34	12	0	0
Rapadama "A"	Classique	6	128	0	6	12	bon	380	212	168	1	0
Rapadama "B"	Classique	3	47	0	0	2	bon	183	100	83	0	0
Sabcé	Classique	3	75	0	0	-	Assez bon	102	52	50	0	0
Song-Naba	Classique	6	93	0	0	-	Assez bon	314	149	165	1	0

Villages	Type d'école (Primaire, Préscolaire ou Franco-arabe)	Nombre de classes construites	Nombre de table bancs	Classe sous paillette	Nombre lave main	Latrine	Etat de l'école	Effectif des élèves			Forage	
								Total	Garçons	Filles	Fonctionnel	Non fonctionnel
Talembika	Classique	5	145	0	0	-	Assez bon	191	92	99	1	0
Tamsé	Classique	3	36	0	0	-	Assez bon	92	46	46	2	0
Tensalgo	Classique	5	50	1	0	-	Assez bon	140	78	62	2	0
Toghin	Classique	3	69	0	0	2	bon	79	46	33	1	0
Toyoko	Classique	6	102	0	0	6	bon	255	133	122	1	0
Waltinga	Classique	3	20	0	0	-	Assez bon	86	43	43	1	0
Wayen	Classique	6	49	0	0	2	bon	427	211	216	1	0
Weotinga	Classique	3	20	0	0	-	Assez bon	33	11	21	1	0
Yarghin	Classique	3	49	0	0	0	Mauvais	90	33	57	0	0
Ipala	Classique	0	20	1	0	0	Mauvais	47	25	22	0	0
Yargho	Classique	6	90	0	0	-	Assez bon	255	131	124	0	0
Zam A	Classique	6	98	0	0	-	Assez bon	342	188	154	0	0
Zam B	Classique	6	118	0	0	-	Assez bon	265	139	126	1	0
Total	34	125	2250	18	10	43		5862	3083	2914	22	0
Ecoles privées												
Kougri Privé	Classique	6	45	0	0	4	bon	283	150	133	1	0
Weotinga	Ecole Satellite	3	30	0	0	-	Assez bon	48	20	28	1	0
Kougri	Franco-arabe	2	0	0	0	0	Mauvais	60	35	95	0	0
Rapadama	Franco-Arabe	2	0	1	0	0	Mauvais	40	34	74	0	0
Rapadama	Franco-Arabe	2	0	0	0	0	Mauvais	50	39	89	0	0
Yagma	Franco-Arabe	0	0	1	0	0	Mauvais	33	33	66	0	0
Zam	Franco-arabe	5	0	0	0	0	Mauvais	56	46	10	0	0
Total	7	20	75	2	0	4		570	357	495	2	0

Source: CEB1 et 2 de Zam, octobre 2014.

Dans la commune de Zam, on dénombre 35 écoles primaires dont 34 publiques et une école privée. 3 de ces écoles sont en paillote et 5 sont en partie en paillote. Seulement 28% environ des écoles sont complètes (10 écoles). Pour l'année scolaire 2013-2014, ce sont 143 classes qui ont été ouvertes sur l'étendue du territoire communal dans les établissements primaires publics. La moyenne des élèves par classe est 40. Les effectifs qui atteignent les 40 élèves/classe s'observent dans le chef lieu de la commune. Par contre dans les villages la moyenne par classe est en deçà des 40 élèves par classe.

Au niveau de l'hygiène et de l'assainissement, on relève que plus de 12 de ces écoles ont des latrines simples et 07 ont des latrines ventilées (VIP). On compte donc 5 écoles sans latrines. Quant aux laves mains, seules 5 écoles en disposent.

Concernant la disponibilité en eau potable on relève que 22 écoles publiques disposent yde forages (soit 64,70% des écoles) et seulement une (1) dispose d'un poste d'eau potable.

Le tableau ci-dessous donne le pourcentage des admis au CEP par sexe des écoles primaires de la commune.

Tableau 6: le pourcentage des admis par sexe en fonction des années

Année	Garçons	Filles	total
2010-2011	91,42%	89,01%	90,02%
2011-2012	80,33%	74,38%	79%
2012-2013	80,93%	70,89%	75,72%
2013-2014	98%	95,68%	96,71%

Source: CEBI et 2 de Zam, octobre 2014

La situation du personnel est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 7: Effectif du personnel enseignant de la commune

CATEGORIES	TOTAL	HOMME	FEMME
Inspecteurs	02	02	0
Conseillers	03	03	00
Instituteur Principal	04	04	00
Instituteur Adjoint Certifié	90	33	57
Instituteur Certifié	59	38	21
Total	158	80	78

Source: Source: CEBI et 2 de Zam, octobre 2014

4.1.2 Enseignement secondaire

La commune de Zam dispose d'un collège d'enseignement général (CEG) à Rapadama et un lycée à Zam centre. Les données sur le lycée ne sont pas encore disponibles pour faire une analyse.

Le tableau ci-dessous fait la situation du personnel du CEG

Tableau 8: Situation du personnel au CEG de Rapadama

Catégories	Homme	Femme	Total
Directeur	1	0	1
Econome	1	0	1
Surveillants	2	0	2
Professeurs	2	1	3
Personnes de soutien bénévole (secrétaire, cantinière, gardien)	2	1	3
Total	8	2	10

Source: Lycée Zam, octobre 2014

L'analyse du tableau ci-dessus montre que le corps enseignant (professeurs) est insuffisant. Pour sept (7) matières à enseigner, le CEG ne dispose que deux enseignants. Il est impératif que des enseignants soient recrutés pour combler ce déficit et donner aux élèves des enseignements de qualité.

4.1.3. L'alphabétisation

La commune de Zam compte des Centres Permanents d' Alphabétisation et de Formation (CPAF) qui assurent l'alphabétisation. Pour l'année 2014, la commune compte 36 CPAF. Tous les villages n'en disposent pas. Les centres d'alphabétisation sont en majorité non construits (Sauf celui de Pissi Nakombogo et Rapadama).

Tableau 9: Situation des CPAF en 2014

Numéro	Secteur/Villages	Nature des CPAF (construit et non construit)	Nombre d'apprenants		
			Femmes	Hommes	total
1	Bagrin/Nahoutinga	Non construit	17	13	30
2	Bollore	Non construit	9	4	13
3	Bourweogo	Non construit	25	8	33
4	Damongto	Non construit	21	9	30
5	Douré	Non construit	14	10	24
6	Doure-Paspanga	Non construit	13	13	27
7	Fara	Non construit	18	12	30
8	Kaokhin	Non construit	19	9	29
9	Koratenga	Non construit	14	14	28
10	Kosmasem	Non construit	23	11	34
11	Kougri Moinmbe	Non construit	25	5	30
12	Mandre	Non construit	19	12	31
13	Nahoutinga Tensega	Non construit	21	8	29
14	Pasamninda	Non construit	20	4	24
15	Passouri	Non construit	18	12	30
16	Pathe	Non construit	14	9	23
17	Pathe	Non construit	23	7	30
18	Pissi	Non construit	30	0	30
19	Pissi Nakombogo	construit	19	11	30
20	Poughanegweogo	Non construit	24	13	37
21	Raogo	Non construit	15	15	30
22	Raogo	Non construit	18	12	30
23	Rapadama	construit	16	10	26
24	Tanweogo	Non construit	13	17	30
25	Tayende	Non construit	17	8	25
26	Tildewo Damongto	Non construit	17	13	30
27	Toyoko	Non construit	2	20	22
28	Toyoko	Non construit	12	4	16
29	wayen	Non construit	25	6	31
30	Wayen Kaonghin	Non construit	15	15	30
31	Wayen Kaonghin	Non construit	14	13	27
32	wayen Maranse	Non construit	15	15	30
33	Wayen Somiouyou	Non construit	21	14	35
34	Yagma	Non construit	9	14	23
35	Yagma Tambia	Non construit	19	11	30
36	Zormogdo	Non construit	21	9	30
Total		36	635	380	1017

Source: Source: CEBI et 2 de Zam, octobre 2014

4.2 Santé

La commune de Zam compte 11 (onze) CSPPS dont 10 fonctionnels (Lallé, Weotinga, Talembika, Zam, Rapadama T, Dawaka, Koratenga, Kougri, Wayen-Rapadama, Gandeongo) et 1(un) non fonctionnel (Nahoutinga). Chaque zone selon le regroupement des villages par grappe possède un CSPPS, sauf la zone de Weotinga qui en possède deux (2).

Au regard de la norme nationale en matière d'accès aux soins de santé (distance maximale de 12 km entre les CSPPS et les populations), la commune de Zam n'est pas bien nantie. Bien que la fréquentation des CSPPS et les soins de santé ne font que s'améliorer d'année en année. Les CSPPS sont mal repartis dans l'espace communal en ce sens que l'hameau de culture Rimbo (Yagma) est situé très loin (20 km) des CSPPS de Weotinga et Dawaka. Les villages de Krouweogo et de Mallo sont aussi distants (plus de 12 km) du CSPPS de Lallé. La plupart des pistes d'accès aux CSPPS sont en mauvais état et impraticables surtout en saison pluvieuse à cause de la présence des marigots.

En ce qui concerne le personnel de santé qui est d'au moins trois personnes par CSPPS, certains CSPPS de Zam (Weotinga, Lallé et Talembika) ne remplissent pas cette condition.

Les principales maladies enregistrées dans les formations sanitaires de la commune sont le paludisme, les infections respiratoires, les diarrhées, les infections de l'appareil digestif et les affections de la peau. Les CSPPS de la commune disposent chacun d'un minimum d'infrastructures pour recevoir les patients. La fréquentation des CSPPS est jugée moyennement satisfaisante même si les CSPPS restent toujours moins équipés. Les principales difficultés du secteur de la santé sont l'inaccessibilité et l'éloignement des CSPPS des certains villages, l'insuffisance de logements infirmiers, la mauvaise qualité de l'eau ou l'absence de forage. On note l'absence d'ambulance dans la commune.

Faute de données disponibles, il est difficile de présenter une situation sur la prévalence du VIH/SIDA dans la commune.

4.3 Eau potable et assainissement

Les forages modernes et un AEPS constituent les infrastructures hydrauliques (eau de boisson) de la commune. Pour ce qui concerne l'assainissement on note la présence des latrines familiales dans tous les villages mais le nombre est insuffisant. Dans les écoles, les CEG et le lycée de la commune, il existe en plus des latrines, des systèmes de lave main. Cependant on a noté l'absence de caniveaux, de bac à ordures dans les lieux publics, des poubelles et des fosses septiques dans toute la commune. L'absence des poubelles et de bacs à ordures fait que la pollution par les sachets plastiques est inquiétante (Mort d'animaux par ingestion des sachets plastiques, pollution de l'environnement etc.). Le tableau ci-dessous indique l'évolution des infrastructures hydrauliques 2010 à 2014.

Tableau 10: Etat des points d'eau modernes au niveau de la commune

Année	Nombre total de Forage	Type de forage		AEPS		
		Forage fonctionnel	Forage en panne	Nombre total de BF	BF fonctionnel	BF en panne
2010	165	141	24	5	5	0
2011	191	171	20	5	5	0
2012	199	173	26	5	5	0
2013	200	172	28	5	5	0
2014	218	186	32	5	5	0

Source: Point focale Eau et Assainissement Mairie Zam, Octobre 2014

L'analyse de ce tableau montre une évolution (augmentation) du nombre de forages de 2010 à 2014. Le nombre de forages est de 165 en 2010 à 218 en 2014. Par contre le nombre de bornes (5) fontaines n'a pas évolué depuis 2010. En effet la population du chef lieu de la commune ne cesse d'augmenter, il est important d'augmenter le nombre de bornes fontaines pour réduire les distances entre les points d'eau et les habitants des nouveaux quartiers. L'augmentation des forages va avec l'augmentation de la population. Selon les projections, la population de Zam atteindra les 53 300 habitants en 2019 avec 218 forages et 5 bornes fontaines (si le nombre de forages et bornes fontaines restent constants). En se référant à la norme nationale qui est de 300hbts/forage, la commune de Zam satisfait cette norme (239,01 habts/forage en 2019). Ce taux appréciable de couverture cache d'énormes problèmes d'accès à l'eau potable. Ces problèmes sont entre autre la qualité de l'eau de boisson, la grande distance entre les points d'eau et les nouveaux quartiers (quartier peulh) et l'état défectueux de certains systèmes de pompage.

Le tableau ci-dessous donne la répartition des infrastructures par village.

Tableau 11: Situation des infrastructures hydrauliques

Secteurs/Villages	Nombre total de Forage	Fonctionnalité		AEPS			Population 2019
		Forage fonctionnel	Forage en panne	Nombre total de BF	BF fonctionnel	BF en panne	
Amdalaye	5	3	2	0	0	0	518
Boulgou	2	2	0	0	0	0	1079
Damigoghin	6	6	0	0	0	0	1320
Damongto	6	4	2	0	0	0	1505
Dassimpouygo	5	5	0	0	0	0	1334
Dawaka	12	11	1	0	0	0	3225
Gandeongo	4	4	0	0	0	0	1367
Ipala	5	5	0	0	0	0	1055
Kiéguélé	4	3	1	0	0	0	873
Komyéssé	5	4	1	0	0	0	1246
Koratinga	8	5	3	0	0	0	2824
Koratinga peulh	3	2	1	0	0	0	390
Kougri	9	7	2	0	0	0	6797
Kroumwéogo	4	4	0	0	0	0	1464
Lallé	10	9	1	0	0	0	1822
Nabmalgma	6	4	2	0	0	0	738
Nahoutinga	8	6	2	0	0	0	1566
Nangbangré	3	2	1	0	0	0	1096
Pissi	7	5	2	0	0	0	1087
Pousghin	6	5	1	0	0	0	1417
Rapadama peulh	2	2	0	0	0	0	232
Rapadama -T	11	9	2	0	0	0	1511
Sambtenga	3	3	0	0	0	0	512
sougnaba	6	5	1	0	0	0	1302
Talembika	8	8	0	0	0	0	2183
Toghin	7	7	0	0	0	0	1328
Toyoko	5	5	0	0	0	0	1643
Waltinga	5	4	1	0	0	0	942
Wayen-rapadama	6	5	1	0	0	0	1879
Wayen-zam	7	6	1	4	4	0	507
Weotinga	9	7	2	0	0	0	1180
Yagma	6	5	1	0	0	0	840
Yarghin	4	4	0	0	0	0	686
Yargho	6	5	1	0	0	0	2296
Zam	15	15	0	1	1	0	3539
Total	218	186	32	5	5	0	53 300

Source: Point focal eau et assainissement Mairie Zam, Octobre 2014

Au regard de ces deux tableaux, il y a une augmentation du nombre de forages dans la commune qui est une bonne chose à cause de l'augmentation de la population. Le nombre de forage a passé de 165 en 2010 à 218 en 2014. Les forages couvrent l'ensemble des 35 villages de la commune. Sur un total de 218 forage, 186 sont fonctionnels (soit près de 85% des forages) et 32 non fonctionnels. Parmi les forages non fonctionnels, ceux de Dawaka, Weotinga ont une bonne eau mais le système de pompage est en panne, à Bissiga il n'y a pas de panne mais leur eau est impropre à la consommation.

En résumé chaque village dispose d'au moins deux (2) forages fonctionnels. Cependant en se référant à la norme nationale qui est d'un forage pour 300 habitants, la couverture en forage de la commune est suffisante. Malgré la satisfaction de cette norme, les habitants et certains quartiers sont éloignés des forages à cause des déplacements et la naissance de nouveaux quartiers hameaux de culture liée à la pression foncière. Cela constitue la véritable contrainte en termes d'accès à l'eau potable. Par ailleurs, avec près de 15% de forages en panne, il s'avère nécessaire de redynamiser ou de créer (village de Yargho) des Associations des Usagers de l'Eau (AUE) pour la gestion des points d'eau dans certains villages de la commune.

4.4 Emploi

Les emplois de la commune se résument à l'agriculture, l'élevage, le maraichage et le commerce. La plus part de ces activités se déroulent en saison pluvieuse. Ce qui fait que pendant la saison sèche la majorité des producteurs se retrouvent sans activité. Il serait important d'investir dans la formation aux métiers et la création des petites unités de transformation et dans l'agrandissement des périmètres irrigués. La création de ces unités va créer des emplois et réduire le chômage pendant la saison sèche.

4.5 Culture, sports et loisirs

En matière de culture, sport et loisir la commune possède un stade construit par l'ambassade de la république d'Allemagne en 2009, une maison de la femme et une maison des jeunes. En plus de ces infrastructures il y a chaque année l'organisation de la coupe de la commune. Par contre on note l'insuffisance des équipements sportifs et le non fonctionnement des structures s'occupant du sport.

4.6 Sécurité

La commune possède un commissariat de police de district situé dans son chef-lieu. Selon, les populations rencontrées, l'insécurité demeure malgré la présence de la police. Elle se manifeste par les vols répétés du bétail et d'autres biens et des attaques à mains armées. Il serait souhaitable selon les habitants de la commune de créer une brigade territoriale de gendarmerie, de mettre en place dans les villages la police de proximité et des cellules de veille contre le vol du bétail.

5. LES SECTEURS ECONOMIQUES

5.1 Agriculture

L'agriculture comme dans toutes les autres communes du Burkina, à l'exception de celles du Sahel, constitue la principale activité économique de la population de la commune. On observe certaines pratiques modernes agricoles comme la culture attelée, la production avec l'usage de la fumure organique et des engrais minéraux, l'association de cultures, la rotation des cultures, la petite irrigation. On note aussi la réalisation des ouvrages antiérosifs, la production et l'utilisation de compost. Ces techniques sont maîtrisées par certains producteurs parce qu'ils ont bénéficié de l'appui de l'Etat et des partenaires techniques et financiers des formations en :

- Gestion intégrée en fertilité des sols;
- Mécanisation agricole;
- Gestion intégrée de la production et des déprédateurs.

Le système de production agricole est de type familial basé sur un mode de production extensif. C'est une agriculture de subsistance principalement pluviale centrée sur la production céréalière avec pour principales spéculations le sorgho, le mil et maïs.

Pour satisfaire les besoins alimentaires qui sont en hausse et consécutive à l'accroissement de la population, les agriculteurs ont augmenté considérablement les superficies cultivées en céréales qui sont passées de 11 693,59 ha en 2009 à 12 520,25 ha en 2013 soit un accroissement de 826,66 ha en 5 ans comme l'indique le tableau ci-après. Cette augmentation peut être considérée comme faible mais elle se répercute sur les cultures rentes.

Tableau 12: Evolution des superficies (ha) emblavées en céréales

Spéculations	2009– 2010	2010– 2011	2011 – 2012	2012– 2013	2013– 2014
Mil	1614,28	1041,46	619,04	663	744
Maïs	3093,16	2290,76	3261,53	3053	3151
Riz	320,93	237,8	535,23	540	622,75
Sorgho blanc	4241,31	3947,76	4486,66	5474,35	5512,5
Sorgho rouge	2423,91	1986,13	2204,76	1980,56	2490
Total	11693,59	9503,91	11107,22	11710,91	12520,25

Source : ZAT Zam, octobre 2014.

La production céréalière est importante et a connu une baisse de 2009 à 2010 et une hausse significative de 2012 à 2013 (Cf. tableau ci-dessous). La baisse de la production en 2010 et en 2011 est liée à la mauvaise pluviosité et à la faible pluviométrie et à la baisse des superficies emblavées pendant la même période. Cette baisse des superficies emblavées pourrait être liée au départ des jeunes vers les sites aurifères. Mais la production a augmenté en tonnage : de 7 263,85 tonnes en 2011 à 12 956,55 tonnes en 2013 soit une hausse de 5692,7 tonnes.

Tableau 13: Evolution des productions en tonnes en céréale

Spéculations	2009– 2010	2010– 2011	2011 – 2012	2012– 2013	2013– 2014
Mil	1130	812,34	260	630	670
Maïs	3711,8	2978	2120	4580	4664
Riz	866,53	642,06	802,85	964	1120,95
Sorgho blanc	3053,7	3355,6	2692	4270	4410
Sorgho rouge	1939,14	1787,52	1389	1782,51	2091,6
Total	10 701,17	9 575,52	7 263,85	12 226,51	12 956,55

Source : ZAT Zam, octobre 2014

Quand on observe les données des 2 tableaux ci-dessus, on note que l'évolution de la production céréalière suit celle des terres cultivées. Ainsi pour produire plus, il faut non seulement accroître les superficies cultivées mais aussi adopter des nouvelles techniques de production. En effet, une analyse des rendements montre que ceux-ci sont faibles et irréguliers. Le rendement moyen du mil est de 750 Kg/ha, 1226 Kg/ha pour le maïs, 720 Kg/ha pour le sorgho blancs et 800kg/ha pour le sorgho rouge. Ces rendements sont le reflet de la non maîtrise des nouvelles techniques de production, la faible utilisation des engrais organiques et la faible utilisation des semences améliorées et certifiées.

L'augmentation de terres cultivées n'est pas régulière mais elle se fait au détriment des formations naturelles. L'augmentation est de 827 ha en 5 ans signifie dans une certaine mesure la perte de 827 ha de formation naturelles. Cette perte du couvert végétal a un impact sur le milieu écologique en termes de la variation pluviométrique, de la hausse de la température, des poches de sécheresse pendant la saison des pluies. Cette augmentation de la température serait due à la diminution du potentiel (les plantes pour la synthèse des chaînes carbonées) de séquestration du carbone.

Pour pallier ces effets des changements climatiques et fortement réduire la dégradation du couvert végétal, l'utilisation des semences améliorées précoces de bonne qualité, l'utilisation de la fumure organique, la pratique du zaï et la confection des ouvrages antiérosifs sont préconisées. Outre ces mesures, la mécanisation, l'intensification des cultures, les actions de reboisement et de sensibilisation à la préservation des ressources forestières sont nécessaires.

En ce qui concerne les principales cultures de rente, elles sont par ordre d'importance le niébé, l'arachide, le sésame et le Voandzou. Ces spéculations sont pratiquées en majorité par les femmes. La commercialisation de ces produits agricoles constitue une source de revenu pour les ménages.

Tout comme les cultures céréalières, la production de ces cultures dites de rente sont en hausse de même que les superficies emblavées. Les superficies emblavées du niébé bien que l'augmentation ne soit pas régulière sont passées de 1010 ha en 2009 à 1120 ha en 2013 et celles du sésame de 108,5 ha à 502 ha pour la même période. Cette forte augmentation des superficies est dictée par le marché. Le fort engouement des populations pour la production du niébé et sésame s'explique par le fait que ces spéculations sont de plus en plus demandées sur le marché national et international. Les 2 tableaux suivant donnent les détails des superficies emblavées et des productions par culture des 5 dernières années.

Tableau 14: Superficies emblavées en cultures de rente des 5 dernières années

Spéculations	2009–2010	2010–2011	2011–2012	2012–2013	2013–2014
Arachide	650	600	460	290	300
Sésame	108,5	300,75	400	467	502
Soja	-	-	1,75	2,1	2,3
Niébé	1010	1050	1200	1078	1120
Voandzou	246	230	210	225	200
Total	2014,5	2180,75	2271,75	2062,1	2124,3

Source : ZAT Zam, octobre 2014

Tableau 15: Production (tonnes) des cultures de rentes des 5 dernières années

Spécifications	2009– 2010	2010– 2011	2011 – 2012	2012– 2013	2013– 2014
Arachide	390	420	239,2	217,5	207
Sésame	37,975	203,006	191,2	317,56	302,204
Soja	-	-	0,665	1,008	1,196
Niébé	454,4	630	810	883,96	918,4
Voandzou	98,4	165,6	107,1	112,5	120
Total	980,775	1418,606	1348,165	1532,528	1548,8

Source : ZAT Zam, octobre 2014

L'analyse de ces deux tableaux montre que la production totale en culture de rente est passée de 980,775 tonnes en 2009 à 1548 tonnes en 2013. Quant à la production du niébé, elle est passée de 454,4 tonnes en 2009 à 918,4 tonnes en 2013.

L'accroissement des superficies (augmentation de la production céréalière et des cultures de rentes) a pour conséquence une dégradation continue du couvert végétal et du sol. Ce qui entrainera à long terme une diminution des produits forestiers non ligneux (PFNL) et du même coup réduire le revenu des ménages (surtout les femmes).

Pour une durabilité d'une manière générale de la production agricole et en particulier de la production du sésame qui procure des revenus aux femmes, la pratique de techniques agricoles modernes est à encourager. Aussi, pour sécuriser les revenus des femmes, il est essentiel de promouvoir d'autres activités génératrices de revenus des femmes : valorisation des PFNL transformés (beurre de karité, soubmala, noix et feuille de tamarin, feuille de baobab etc.).

Dans la commune de ZAM, la production maraichère est pratiquée aussi bien en saison des pluies qu'en saison sèche. Les principaux produits maraichers sont par ordre d'importance les oignons, les aubergines, le piment, la tomate, le chou et les courgettes (Cf. tableau suivant).

Les cultures maraichères sont pratiquées dans les bas-fonds et aux abords des cours et plans d'eau. Pour la campagne 2013, 359,9 ha de terre ont été emblavées en cultures maraichères pour une production totale de 7 578,29 tonnes. L'oignon est la première culture maraichère de la commune avec plus de 232 ha exploités en 2013 pour une production de 5 452 tonnes. Le tableau ci-dessous présente les superficies emblavées et production des cultures maraichères pour la campagne 2013.

Tableau 16: Superficies emblavées et productions des cultures maraichères campagne 2013

Spécifications	Superficie emblavée en Ha	Production en tonnes
Oignon	232	5452
aubergine	42,5	671,5
Piment	43,7	664,24
Tomate	18	342
Choux	17	317,9
Courgette	6,7	130,65
Total	359,9	7578,29

Source : ZAT Zam, octobre 2014

La faible superficie aménagée par rapport à la superficie totale des bas-fonds aménageables disponible, le tarissement rapide des cours d'eau et des puits maraichers réduisent les capacités de productions maraichères. Par conséquent, l'aménagement des bas-fonds devrait améliorer la production maraichère et par ricochet le revenu des producteurs ainsi que les recettes

communales. Aussi, l'aménagement des bas-fonds pourrait occuper un certain nombre de jeunes donc résoudre le problème du chômage des jeunes en saison sèche.

L'absence des données actuelles sur les semences améliorées et les engrais pour la présente campagne ne permet pas d'évaluer l'impact de cette subvention sur la production agricole de la commune. Toutefois, cette subvention aura un impact certain sur l'accroissement des productions agricoles futures dans la mesure où son l'objectif est d'inciter les producteurs à plus d'utilisation des semences certifiées. Ces pratiques vont sans doute conduire à l'amélioration des rendements des cultures.

Cependant, l'insuffisance et l'arrivée tardive des intrants agricoles subventionnés auprès des producteurs, entraînent une faible adhésion des producteurs à cette politique. En outre, d'autres contraintes qui minent l'agriculture sont entre autres :

- L'insuffisance et le coût élevé (cherté) des intrants agricoles surtout les semences améliorées sur la place du marché ;
- La désertification et la dégradation des sols ;
- L'appauvrissement des sols par la monoculture
- Ensablement des retenues d'eau de Zam-Mogtedo et Yargho (Yotenga) ;
- Destruction des digues des retenues d'eau de Yargho et Wayen Rapadama ;
- Insuffisance des retenues d'eau;
- L'usage du matériel agricole rudimentaire;
- Insuffisance des fosses fumières;
- Mauvaise pluviosité;
- Absence de conserveries de l'oignon;
- Inondation des bas-fonds de Rapadama et Damongto;
- Insuffisance de matériel agricole moderne;
- Manque d'activité de contre saison;
- Non fonctionnalité de la majorité des OP;
- Destruction des récoltes par le striga;
- Pression foncière dans la commune;
- Perte de semences du au décalage de la saison pluvieuse;
- La destruction des récoltes par les animaux.

5.2 Elevage

L'élevage est pratiqué comme seconde activité par les agropasteurs et comme activités principales par les communautés peulh installées dans la zone et certains autochtones. Cependant, les systèmes de production demeurent traditionnels dans l'ensemble. L'élevage est essentiellement de type extensif en témoigne les modes de conduite et d'alimentation du bétail mais il existe aussi le système semi-intensif pratiqué par les groupements d'éleveurs d'embouche bovine et ovine. En effet, ces groupements et certains éleveurs individuels en plus de l'exploitation du fourrage naturel comme l'alimentation de base, utilisent les compléments alimentaires tels que les SPAI. Compte tenu de l'insuffisance des zones de pâturage, des points d'abreuvement et l'absence d'aire de pâturage, les grands propriétaires transhument dans les villages AVV (Boudry, Mogtédo), le long du fleuve Nakanbé pendant la saison sèche. En saison pluvieuse, sous la conduite des bergers, les animaux pâturent dans les brousses vierges de la commune. Ces brousses sont de plus en plus occupées pour la production agricole de même que

les pistes à bétail. Ce qui occasionne régulièrement les conflits entre agriculteurs et éleveurs suite aux dégâts des animaux dans les champs.

Le tableau 17 ci-dessous donne l'effectif du cheptel en 2008 et en 2015

Tableau 17: l'effectif du cheptel en 2008 et 2015

<i>Espèces</i>		Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Asins	Equins	Volaille
<i>Effectif</i>	2008	24 383	36 306	42 700	3 170	4 410	184	115 287
	2015	28 008	44 652	52 516	3 641	4 728	197	141 788

Source: ZATE Zam, octobre 2014.

Les principales infrastructures qui contribuent au développement de la production animale sont:

- 9 parcs de vaccinations (Zam, Krouweogo, Nangbangdré, Koratenga, Weotinga, Damongto, Talembika, Dawaka, Wayen);
- 3 aires d'abattage (Zam, Kougri, Rapadama);
- 2 puits (Koratenga) et 2 forages (Dawaka, Wayen) pastoraux, 3 retenues (Talembika, Yargho, Lallé) d'eau et trois cours d'eau (Nangbangdré, Weotinga, Damongto);
- 4 pistes à bétail (Dassimpouigo, Talembika, et Damigoghin).

En plus de ces infrastructures ils existent 5 groupements d'éleveurs:

- groupement Teega-Wende masculin de Talembika (embouche bovine);
- groupement Bao Wendson masculin de Kougri (embouche bovine et ovine) ;
- groupement Pend-Wendé masculin de Dasimpouigo (embouche et commercialisation) ;
- groupement Guiamnati féminin de Rapadama (lait);
- Groupement Delwendé féminin de Zam (embouche porcine).

L'existence des points d'eau et des pistes pastoraux ainsi que les groupements d'éleveurs participent à l'augmentation de la production animale. La présence des neuf (9) parcs de vaccination participe à l'amélioration de la santé animale. Quant aux aires d'abattage, ils améliorent la production de viande en réduisant un peu les abattages non contrôlés qui sont source de maladies pour les populations et de perte de recettes pour la commune. En effet, l'existence des 3 aires d'abattage rapportent quelques recettes communales. La commune perçoit 300 francs par tête de bovin, 100 francs par tête de petits ruminants (ovins, caprins) abattus et 150 francs pour les porcins. En 2013, les abattages contrôlés ont rapporté seulement 42 400 francs CFA.

Outre l'insuffisance d'eau d'abreuvement et de fourrage naturel, les éleveurs sont également confrontés aux difficultés d'approvisionnement en SPAI, aux maladies (Trypanosomose, peste bovine, PPCB, Pasteurolose bovine, les maladies du tube digestif, la Fièvre aphteuse etc.), à la prolifération des médicaments prohibés, les vaccinateurs clandestins et les mortalités par ingestion de papier plastique. La fréquentation des parcs de vaccination est jugée moyenne. Mais certains éleveurs émettent des doutes sur l'efficacité de la vaccination. Ces derniers soutiennent que même les bêtes vaccinées ne sont pas épargnées par les maladies. Mais en réalité les éleveurs ne respectent pas les délais des vaccinations. Les bêtes sont généralement déjà atteintes mais ceux-ci ne signalent pas aux vétérinaires parce qu'ils ignorent le rôle du vaccin (préventif). Pour cela des sensibilisations doivent être envisagées dans ce domaine. Le taux de couverture vaccinal des bovins s'élève à environ 50% (PCD, 2008).

Les principales contraintes de l'élevage dans la commune sont:

- Non bornage des pistes à bétail existantes;
- Exploitation des pistes à bétail à des fins agricoles
- Insuffisance de parc de vaccination;
- Insuffisance de personnes formées en vaccination de la volaille;
- Absence de marché à bétail dans la commune;
- Insuffisance d'aliment pour bétail;
- Présences de zoonoses telles que: Trypanosomose, péripneumonie contagieuse bovine, la pasteurellose bovine, Maladie de New-castel, les maladies du tube digestif, la fièvre aphteuse;
- Mort des animaux par ingestion des sachets plastique;
- Faible fréquentation des services vétérinaires;
- Vol de bétail (faute de preuve);
- Insuffisance de personnel vétérinaire;
- Manque de semence des espèces fourragères;
- Insuffisance de connaissance sur la technique de fauche et de conservation de fourrage;
- Insuffisance des points d'eau d'abreuvement ;
- Existence de conflits agriculteurs-éleveurs;
- Absence de dépôt vétérinaire dans la commune.

5.3 Foresterie

La commune de Zam dispose de trois pépinières à Pousghin, Ipala et Kougri. Il existe des paysans forestiers mais ils sont pour la plus part non opérationnels. Le potentiel forestier de la commune est constitué par la forêt classée de Wayen d'une superficie de 12 000 ha, les forêts galeries, les forêts communales, départementales et les forêts villageoises. Les forêts sont entre autres les forêts de Dawaka (20ha), Yagma (15ha), Wayen (20ha), Krouweogo (25ha) et Toghin (15ha).

Ce potentiel forestier est permanemment menacé par les activités agricoles, la coupe abusive et anarchique du bois (bois de chauffe), la coupe du bois vert, les feux de brousse. Pour pallier cette dégradation des ressources forestières, des actions de reboisement et de récupération de terre sont entreprises dans la commune par les autorités administratives et les populations locales. Le tableau ci-dessous donne la situation des reboisements.

Tableau 18: la situation des reboisements

Secteur/village	Nombre de plants	Superficies/longueurs	Principales espèces
Commune	6250	10 ha	<i>Eucalyptus camaldulensis</i> , <i>Azadirachta indica</i> , <i>Acacia senegal</i>
commune	1100	220m	<i>Eucalyptus camaldulensis</i>
Zam	692	139m	<i>Eucalyptus camaldulensis</i>
Rapadama	300	150m	<i>Acacia senegal</i>
Nagbandréé	100	1ha	<i>Mangifera indica</i>
Krouweogo	50	0,5ha	<i>Mangifera indica</i>
individuel		2400m	

Source: SDEDD de Zam, octobre 2014

Pour encadrer la production de bois de chauffe et de service, il est important d'entreprendre des actions de création d'autres forêts communales et de forêts villageoises dans les autres villages. Il faut aussi redynamiser les Groupement de Gestion Forestière (GGF), promouvoir l'usage des

foyers améliorés et la Régénération Naturelle Assistée (RNA), sensibiliser les populations et responsabiliser les CVD et conseillers municipaux dans la lutte contre les coupes de toutes sortes, la culture itinérante sur brûlis et les défrichements incontrôlés. La réalisation de ces actions est nécessaire à la préservation des ressources forestières, la création d'emploi et la production de richesse.

Les recettes générées par le service forestier pour la mairie se résument à la délivrance de taxes de déforestation sur la coupe du bois de chauffe et des perches et la taxe de dégradation de l'environnement pour l'enlèvement des agrégats. Le tableau ci-dessous donne les recettes des trois dernières années.

Tableau 19: l'évolution des recettes des trois dernières années

Année	Bois de chauffe (stères)	Bois d'œuvre et/ou de service	Recette générées pour la mairie	Enlèvement des agrégats
2011	950	2700 perches	75 000 F CFA	
2012	1100	2850 perches	100 000 F CFA	
2013	1200	3000 perches	150 000F CFA	2 457 000

Source: SDEDD de Zam, octobre 2014

L'analyse de ce tableau montre que la contribution du secteur forestier à l'économie de la commune n'est pas négligeable. Les recettes sont passées de 75 000 F CFA à 150 000F CFA en trois ans. Cette situation est fort appréciable. Ces recettes seront encore plus importantes si les actions de contrôles sont renforcées au niveau village. Les principales contraintes de l'environnement sont:

- Absence de locaux adéquats pour le poste forestier;
- Insuffisance de pépinières;
- Insuffisance de pépiniéristes;
- La coupe abusive et anarchique du bois
- Forte consommation du bois par les foyers trois pierres
- La coupe du bois vert;
- Occupation de la forêt par les populations
- La désertification et érosion éolienne et hydrique;
- Non fonctionnalité des paysans forestiers due à l'absence de ressources financières;
- Exploitation du bois à titre commercial par les femmes et les hommes;
- Absence de bosquet villageois dans certains villages
- Non respect des permis délivrés pour la coupe du bois;
- Destruction des plants par le bétail;
- Installation des populations dans les forêts classées;
- Existence de chasse illégale et nocturne ;
- Absence de contrat (communal) pour la location de la zone de chasse.

5.4 Pêche

La pêche n'est pas développée dans la commune. Elle est pratiquée dans le barrage de Motgedo et aussi dans les principaux cours d'eau qui traversent la commune. Les principales espèces halieutiques sont : les crocodiles, les capitaines, les silures, les carpes, les tilapias, les marmanus, les macharons, les grenouilles. Il existe deux groupements de pêcheurs (Zam centre et Kougri) qui font aussi du séchage de poisson. La pêche au niveau du barrage est de type

moderne encadré par le service de l'élevage et contrôlée par les agents de l'environnement. La production est écoulee sur les marchés locaux, à Mogtêdo et vers les grands centres comme Zorgho et Ouagadougou. L'une des principales contraintes de la pêche est l'ensablement des plans d'eau de la commune.

5.5 Economies locales et autres activités économiques

Elles se résument aux étals des marchés, quelques kiosques et boutiques (centre de la commune et au bord de la route nationale N4) de vente des produits manufacturés importés. La commune compte 5 importants marchés (Zam, Rapadama, Wayen Rapadama, Koratenga et Kougri).

Les principaux produits commercialisés selon leur importance, provenance et destination sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 20: .Les principaux produits commercialisés selon leur importance, provenance et destination

Produits	Provenance	Destination
Céréale	Toute la commune	Marché de la commune et de Mogtêdo
Produit maraîcher	Zam et Talembika	Marché de la commune et de Mogtêdo
Produit animal	Toute la commune	Marché de la commune et de Mogtêdo

Source : Enquête terrain, octobre 2014

L'aménagement des marchés de la commune, la création de marché de bétail et une meilleure organisation de la collecte des taxes contribueront sans nul doute pour une part non négligeable au budget communal.

6. LES SECTEURS DE SOUTIEN A LA PRODUCTION

Les secteurs de soutien à la production dans la commune sont entre autre, la communication, les routes et l'énergie.

6.1. Routes et énergie

La commune possède le courant électrique mais le réseau de branchement n'est pas développé. La commune est couverte par les trois réseaux de téléphonie mobile, mais les populations de certains villages n'arrivent pas à bien utiliser ces réseaux à cause de la faible couverture. Les infrastructures routières ne sont pas aussi développées. Celles qui existent aussi ne sont pas en bonne état. Pour booster le développement, il est impératif que les pistes existantes soient réhabilitées, élargir les lignes de la SONABEL à d'autres gros villages (plus 2 000 habitants) et équiper certains ménages en kits solaires.

6.2. Communication

Pour ce qui concerne la communication, les Radio de l'Unité (Boudri), Pognéré (Pouytenga), Bassi FM (Ziniaré), Savane FM (Ouaga), RFI et la RTB constituent les principaux canaux d'information. En plus de ces canaux il y a les chaînes Canal Sat et les chaînes libres. Ces différents canaux d'information servent d'interface entre la commune et l'extérieur. Au cours de ces dernières années, avec l'arrivée des opérateurs de téléphonie mobile (Airtel, Telmob et Telecel) et la vulgarisation des appareils de communication et la connexion internet, le

téléphone constitue le moyen de communication le plus rapide et simple. A cela s'ajoutent les activités culturelles comme « Zam en fête », « journée intercommunautaire Yagma-Zam Sambissi » constituent un créneau de communication entre la commune et son environnement extérieur (PCD, 2008).

La communication au sein du Conseil municipal procède par 3 canaux : la voie administrative, le téléphone et celle de relais d'information à travers les conseillers municipaux. En effet, l'espace communal est organisé en 6 zones pour faciliter la communication. Les responsables des zones sont chargés de transmettre l'information (tenue des sessions du Conseil municipal et réunions diverses) aux conseillers par voie orale, par transmission de lettres ou par téléphone.

Pour une grande efficacité dans la gestion de l'information, il faut combiner le système d'information traditionnel et moderne.

Il n'existe une stratégie formelle de communication dans la commune. De ce fait, il s'avère nécessaire que la commune se dote d'une stratégie et d'un plan de communication afin de fédérer les énergies pour un développement partagé.

7. LA GOUVERNANCE LOCALE

7.1 Gouvernance administrative

La commune de Zam, à l'instar des autres communes du Burkina, est administrée par une délégation spéciale selon le décret présidentiel du 17 novembre 2014 portant dissolution des conseils de collectivités territoriales du Burkina Faso et installation de délégations suite l'insurrection populaire les 30 et 31 octobre 2014. Cette délégation spéciale a été mise en place depuis le 20 décembre 2014 et est présidée par le préfet du dit département.

Le personnel de la mairie est composé de 10 membres répartis dans les différents services. Ces services sont essentiels pour le bon fonctionnement de la mairie. Le personnel de la mairie et leurs principales missions et tâches sont consignées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 21: le personnel de la mairie et leurs missions

Type de personnel	Effectif		Principales missions/tâches
	Hommes	Femmes	
Secrétaire Général	01	00	Coordination des services de la mairie
Agent domanial	01		Traitement des demandes d'APFR
Agent Topographe	01	00	Elaboration des croquis des terrains
Agent de communication	01	00	Formation et information des acteurs du foncier rural
Agent d'état civil	00	01	Traitement et délivrance des actes d'état civil
Régisseur	01	00	Recouvrement des recettes au profit du budget communal
Comptable	01	00	Traitement des actes comptables
Point focal eau et assainissement	00	01	Tenue des statistiques en matière d'eau et assainissement
Secrétaire	00	01	Traitement du courrier
Gardien	01	00	Sécuriser les locaux de la mairie
TOTAL	07	03	-

Source: Mairie de Zam, octobre 2014

Au regard du personnel présent à la mairie, Ces services sont essentiels pour le bon fonctionnement de la mairie et répond à l'arrêté N°2012-000027/MATDS/MEF du 06 Avril 2012 portant organisation-type de mairie de commune rurale.

Les services existants à la mairie sont bien équipés. Le tableau suivant donne le détail de l'équipement des différents services.

Tableau 22: Equipements de la Mairie de Zam

Services	Mobilier	Equipement informatique	Autres
Etat civil	2 bureaux, 2 fauteuils, 3 chaises	2 micro-ordinateurs	1 imprimante, 1 onduleur, 1 rallonge
Service Foncier Rural	3 bureaux, 6 chaises, 3 fauteuils	2 micro-ordinateurs	1 imprimante, 1 rallonge, 1 onduleur
Comptabilité	1 bureau, 1 fauteuil	1 micro-ordinateur, 1 ordinateur portable	1 photocopieuse, 1 rallonge, 1 onduleur
Secrétariat de la mairie	1 bureau, 1 fauteuil, 2 chaises	1 micro-ordinateur	1 imprimante, 1 rallonge, 1 onduleur
Services matières transférées	1 bureau, 1 fauteuil, 2 chaises	-	1 photocopieuse
Secrétariat Général	1 bureau, 3 chaises, 1 fauteuil, 1 armoire	1 micro-ordinateur, 1 ordinateur portable	1 imprimante, 1 rallonge, 1 onduleur
Bureau du Maire	1 bureau, 3 chaises, 1 fauteuil, 1 armoire	-	-
Régie des recettes	1 bureau, 2 chaises, 1 fauteuil	-	-
Bureau des Adjoints au maire	2 bureaux, 2 fauteuils, 2 chaises	-	-

Source: Mairie de Zam, enquête terrain, octobre 2014

Au regard de ce matériel et leur répartition, la mairie de Zam est bien équipée.

Les infrastructures de la Mairie se composent d'un bâtiment administratif, un magasin, un parking, un forage, une salle polyvalente et des latrines. Toutes ces infrastructures sont toutes en bon état parce qu'elles viennent d'être réalisées avec le concours du MCA.

Le conseil municipal est composé de 71 membres dont 37 hommes et 34 femmes. Soixante-dix (70) de ces membres sont issus du CDP et un (1) du CNPB. Quant à leur niveau instruction, il se compose de la manière suivante :

- 2 du niveau supérieur;
- 2 du niveau secondaire;
- 5 du niveau primaire;
- 12 alphabétisés;
- 50 analphabètes.

Le niveau d'instruction des conseillers municipaux mérite d'être amélioré par des séances d'alphabétisation pour leur pleine participation aux activités du conseil municipal.

7.2 Finances locales

Le budget de la commune de Zam est reparti en 2 sections: le fonctionnement et l'investissement. Le budget est structuré en recettes propres, dotation de l'Etat et des contributions des partenaires.

Le tableau ci-après fait état de l'évolution du budget, durant les 5 dernières années.

Tableau 23: Evolution du budget communal de Zam et leur répartition

Année	Recettes propres	Dotations Etatiques	Contributions des partenaires	Dépenses		Proportion fonctionnement/ investissement (%)
				Fonctionnement	Investissement	
2009	8 069 856	16 624 589	9 706 500	11 895 974	16 213 588	73,37%
2010	10 196 965	83 791 024	32 583 534	29 324 063	52 434 090	55,93%
2011	19 751 065	75 642 988	5 676 024	39 607 484	90 799 879	43,62%
2012	13 612 253	53 492 433	3 103 704	39 472 120	62 102 558	63,56%
2013	16 755 383	73 711 020	3 319 136	55 934 123	65 778 899	85,03%

Source: Mairie de Zam, service de la comptabilité, octobre 2014

L'analyse de ce tableau montre que la croissance du budget communal n'est pas homogène. La contribution varie d'une année à une autre. Cependant les fonds alloués à l'investissement sont toujours supérieurs à ceux alloués au fonctionnement. Cette tendance est bonne mais elle doit être profitable à la commune. Pour cela la Mairie doit investir dans les domaines qui propulsent le développement tels que l'aménagement des marchés, la construction de marché à bétail, l'agriculture (aménagement des bas-fonds), le plaidoyer pour la réhabilitation des pistes rurales etc.

Les 2 tableaux suivants donnent le détail de l'évolution des fonds propres et les différentes taxes collectées.

Tableau 24: Evolution des recettes communales

Sources de recettes	2009	2010	2011	2012	2013
Taxes communales	4 924 275	7 073 585	12 697 065	9 809 169	10 874 267
Subvention de l'Etat	16 624 589	83 791 024	75 642 988	53 492 433	73 711 020
Impôt / Contribution du secteur informel (CSI)	945 265	584 425	895 419	390 619	758 455
Autres taxes	1 563 013	2 410 356	4 427 260	2 226 329	5 334 073
Produits exceptionnels	637 303	1 285 999	1 731 321	1 186 136	547 043
Total	24 694 445	93 987 989	95 394 053	67 104 686	91 224 858

Source : Mairie de Zam, enquête terrain, octobre 2014

Tableau 25: les différentes composantes du budget communal de 2013

Principales recettes	Montant
Taxes communales	10 874 267
Taxe d'abatage	42000
Taxe de visite sanitaire	-
Taxes sur les armes	37345
Taxes sur les spectacles	58000
Taxes sur la publicité	-
Taxes sur les jeux	-
Taxe sur les charrettes	406000
Droit de fourrière	342000
Produits de vente d'animaux mis en fourrière	275250
Droits d'exploitation d'actes administratifs et d'état civil	2400000
Location de mobilier	104750
Location des propriétés	787500
Droit de place de marché	00

Principales recettes	Montant
Droit de stationnement	-
Autres taxes de dégradation du domaine	150 000
Location de matériel	50000
Distribution d'eau	1740000
Taxe sur les enlèvements des agrégats	2 457 000
Autres produits communaux	3 518 022
Autres taxes/impôts	5334073
Subvention de l'Etat	73 711 020
Dotations globales de fonctionnement	4997241
Impôt	6 092 528
Contribution du secteur informel (CSI)	758 455
Produits exceptionnels	547 043
Total	90 466 403

Source : Mairie de Zam, enquête terrain, octobre 2014

Les deux tableaux ci-dessus donnent l'évolution du budget communal de 2009 à 2013, et la composition du budget en 2013. L'évolution du budget n'est pas homogène. Les taxes communales ont connu une croissance de 2009 à 2011 et une diminution en 2012. La baisse des taxes en 2012 serait due à une faible mobilisation des ressources propres pour financer les projets de développement de la commune. De ce fait, des efforts restent à faire pour la capacité d'autofinancement.

8. ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET GROUPEMENTS

Dans la conduite de l'action municipale, le conseil municipal est accompagné par des partenaires intervenant dans des domaines variés. Il s'agit de groupements ou d'organisations de la société civile dont les principaux sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 26: Organisations de la société civile et groupements

Structures associatives	Domaines d'activités	Sources de financement / Partenaires techniques	Fonctionnement
Agir plus/NAMALZANGA	Santé humaine, hygiène, nutrition	Monastère de Koubri, Ambassades du Canada et de Belgique	Oui
APIDES	Santé maternelle et infantile	-	Oui
CCFC	Récupération et insertion sociale des enfants	-	Oui
Association SAMBISSI	Droit humain, développement local	IPC, UNESCO, UE, ONG Luxembourgeoise « Chrétien pour le Sahel », Fondation Jean Paul II pour le Sahel, SOS Sahel International, Etat à travers les services techniques	Oui
Union des producteurs de céréales	Agriculture	DPA, FEER, PAFR, PRP, MOZ, OCADES, caisse populaire, BACB, PIV, ASK, FAO, Banque Mondiale, PIAME	Oui
Association pour le Développement de Rapadama (Comité de jumelage Rapadama- Boust)	Santé	Comité de jumelage Boust- Rapadama, Rotary club (Ouaga Savane et Rodez).	Oui
Comité départemental de lutte contre le SIDA (CDLDS)	Santé/VIH/SIDA	CNLS	-
Union des éleveurs du département de Zam	Elevage	FEER, BACB, caisse populaire	Oui
Association pour le développement du département de Zam	Développement communautaire	RTB, la ville de Périgueux (Belgique), commune de Zam	Oui

Source : Mairie de Zam, enquête terrain, octobre 2014

9. LES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

Les projets et programmes / ONG qui interviennent à Zam sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Tableau 27: Partenaires au développement de la commune de Zam

Partenaires	Domaines d'activités
PNGT II	Gouvernance locale, réalisation d'infrastructures collectives économiques et sociales et renforcement de capacité
FPDCT	Appui au développement local
PACT	Renforcement institutionnel des communes
MCA	Sécurisation foncière
ACF(UNICEF)	Réalisation et réhabilitation des forages
PAFR	Aménagement des bas-fonds
PRP	Aménagement des bas-fonds
ADDZ	Association de Développement du Département de Zam

Source : Mairie de Zam, octobre 2014

10. SYNTHESE DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC

L'animation des six grappes de villages avec les populations et l'analyse des données fournies par les services techniques de la commune ont permis en collaboration avec la commission ad hoc et les différentes personnes ressources de dégager les potentialités, les contraintes et les propositions d'actions dont la synthèse est consignée dans le tableau ci-après.

Tableau 28: Synthèse des Forces, Faiblesses, Opportunités et Menace de la commune de Zam

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
AGRICULTURE			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence de ZAT et d’UAT. ➤ Existence d’une retenue d’eau à cheval entre Mogtedo-Zam. ➤ Existence de retenues d’eau a Lallé, Yargho ➤ Existence de bas-fonds aménagés d’une superficie de 175,5 ha dans les villages suivants: Dawaka (Dawaka, Lallé, Damiougou, songnaba, Rapadama, Samtenga et Toyoto. ➤ Existence de bas-fonds Aménageables à Rapadama, Pousghin; Damongto, Weotinga, Dawaka, Yagma, Pissi et Toghin. ➤ Existence des moellons dans la commune. ➤ Existence de projet dans le domaine de l’agriculture (coton, Riz pluvial) Existence de partenaires techniques et financiers: PNGT2, Etat. ➤ Existence des pratiques locales s’adaptant à la variabilité des pluies (plusieurs spéculations sur la même exploitation). ➤ Usage des semences améliorées ➤ Existence de groupements des agriculteurs dans chaque village. ➤ Existence de producteurs formés en production de semences améliorées, ➤ Présence des groupements de producteurs dans chaque spéculation à Weotinga, Yagma, Toghin, Dawaka et Pissi. ➤ Existence des ouvrages de CES/DRS 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L’insuffisance et cherté des intrants agricoles surtout les semences améliorées. ➤ La désertification et la dégradation des sols. ➤ L’appauvrissement des sols par la monoculture ➤ Ensablement de la retenue d’eau de Zam-Mogtedo et Yargho (Yotenga) ➤ Destruction des digues des retenues d’eau de Yargho et Wayen rapadama. ➤ Insuffisance des retenues d’eau ➤ L’usage du matériel agricole rudimentaire ➤ Insuffisance des fosses fumières. ➤ Mauvaise pluviosité. ➤ Absence de conserveries de l’oignon. ➤ Inondation des bas-fonds de Rapadama et Damongto ➤ Insuffisance de matériel agricole ➤ Manque d’activité de contre saison. ➤ Non fonctionnalité de la majorité des OP ➤ Destruction des récoltes par les mauvaises herbes (striga). ➤ Pression foncière dans la commune. ➤ Perte de semences du au décalage de la saison pluvieuse. ➤ Insuffisance de boullis. ➤ Arrivée tardive des intrants agricoles ➤ Fluctuation des prix des produits agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence de financement dans le domaine de l’agriculture. ➤ Etat. ➤ Ministère de l’Agriculture. ➤ Existence de programmes. PADAB ➤ Existence de projet. PNGTII-3, PRP, PIAME, ➤ Existence des partenaires techniques et financiers. ➤ Projet chinois d’intensification agricole. ➤ FEER, ➤ JICA 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les variabilité et changements climatiques. ➤ La crise économique mondiale. ➤ Les OGM. ➤ Le grand banditisme transfrontalier. ➤ Les criquets pèlerins. ➤ L’avancée du désert
ELEVAGE			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence de ZATE, UATE ➤ Existence de pasteur et d’agropasteurs ➤ Existence de pistes à bétail traditionnelles (Amdalaye- Damigoghin-Barrage; Gamdebgo-Zam Centre(Samsé) Dassimpouygo-Barrage) ➤ Existence de trois pistes à bétail délimités (Zam, Dassompouyo, Talembika). ➤ Existence de neuf (9) parcs de vaccination (Zam Centre, Krouweogo, Wayen-Zam, Damongto 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Non bornage des pistes à bétail existantes. ➤ Exploitation des pistes à bétail à des fins agricoles ➤ Insuffisance de parc de vaccination. ➤ Insuffisance de personnes formées en vaccination de la volaille. ➤ Absence de marché à bétail dans la commune. ➤ Insuffisance d’aliment pour bétail. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etat. ➤ Ministère des Ressources Animales. ➤ PNGTII 3, ➤ FEER, BACB 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les variabilité et changements climatiques. ➤ La crise économique mondiale. ➤ Le grand banditisme transfrontalier. ➤ Les criquets pèlerins ➤ La grippe aviaire. ➤ La grippe porcine

<p>Talembika, Koratenga, Dawaka, Weotinga, Nagbendré).</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence des gens formés en technique d'élevage. ➤ Existence de comités de lutte contre le vol. ➤ Le cheptel est important ➤ Existence de groupement des éleveurs : Groupement « Teeg-wendè » masculin de Talembika, Groupement « BAO WENDSOM » masculin de Kougri, Groupement « Pend-Wendé » masculin de Dassimpouigo, Groupement « GUIAMNATI » féminin de Rapadama et le groupement «Delwendé» de Zam. ➤ Existence de cellule de veille contre le vol de bétail à Weotinga. ➤ Existence d'un boullis a Wayen Zam. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présences de zoonoses telles que: Trypanosomose, péripneumonie contagieuse bovine, la pasteurellose bovine, Maladie de New-castel, les maladies du tube digestif, la fièvre aphteuse. ➤ Mort des animaux par ingestion des sachets plastique. ➤ Faible fréquentation des services vétérinaires. ➤ Vol de bétail (faute de preuve). ➤ Insuffisance de personnel vétérinaire. ➤ Manque de semence des espèces fourragères. ➤ Insuffisance de connaissance sur la technique de fauche et de conservation de fourrage. ➤ Usage de produits prohibés pour la vaccination ➤ Insuffisance des points d'eau d'abreuvement ➤ Existence de conflits agriculteurs-éleveurs ➤ Absence de dépôt vétérinaire dans la commune 		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Importation illégale des races animales.
ENVIRONNEMENT			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence des groupements féminins des PFNL ➤ Existence de service de l'environnement ➤ Existence des forêts classées ➤ Existence de forêts villageoises ➤ Présence au sein de la mairie d'une Commission Environnement et Développement Local ➤ Existence des paysans forestiers ➤ Existence des séances de reboisement dans la commune ➤ Les populations sont formées en production des plants, ➤ Existence de deux (trois) pépiniéristes à Pousghin, Kougris et Ipala. ➤ Existence des aménagements forestiers: Les haies vives, ➤ Les femmes sont formées en foyer améliorées. ➤ Existence de bois sacré à Dawaka, Toghin. ➤ Existence d'un campement privé de chasse à Weotinga ➤ Existence de pêche 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Insuffisance de matériel pour les groupements féminins ➤ Absence de locaux adéquats pour le poste forestier ➤ Insuffisance de pépinières. ➤ Insuffisance de pépiniéristes. ➤ La coupe abusive et anarchique du bois ➤ Forte consommation du bois par les foyers trois pierres ➤ La coupe du bois vert. ➤ Occupation de la forêt par les populations ➤ La désertification et érosion éolienne et hydrique. ➤ Non fonctionnalité des paysans forestiers due à l'absence de ressources financières. ➤ Exploitation du bois à titre commercial par les femmes et les hommes. ➤ Absence de bosquet villageois dans certains villages ➤ Non respect des permis délivrés pour la coupe du bois. ➤ Destruction des plants par le bétail ➤ Installation des populations dans les forêts classées. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ ETAT, Ministère de l'Environnement et des ressources halieutiques. ➤ Les projets : JICA, PNGTII-3, MCA, ➤ CNSF, 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les variabilité et changements climatiques. ➤ Les criquets pèlerins. ➤ L'avancée du désert

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence de chasse illégale et nocturne ➤ Absence de contrat (communal) pour la location de la zone de chasse ➤ Ensablement du barrage pour la pêche 		
SANTE ET VIH/SIDA			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence de 11 CSPPS dans la commune ➤ Bonne fréquentation des centres de santé. ➤ Existence des séances de sensibilisation sur le planning familiale. ➤ Présence de groupement sur la santé de la reproduction. ➤ Existence de groupement féminin de lutte contre l'excision (Chant de Femme) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Présence de CVLS et de CCLS ➤ Présence de COGES dans les CSPPS. ➤ Existence de partenaires Technique et financiers (Mary Stop International) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Insuffisance du personnel dans le CSPPS. ➤ Manque de certaines infrastructures dans certains CSPPS (Weotinga, Lallé). ➤ Mauvaise état de certaines infrastructures ➤ Insuffisance de matériel de travail. ➤ Insuffisance de produits dans certains dépôts MEG. ➤ Mauvais état des moyens de déplacement ➤ Existence des comportements à risque (polygamies, multiplicité des partenaires, le lévirat) ➤ La réticence des hommes sur l'adoption des moyens de contraception par les femmes. ➤ Pratique de l'automédication par la population. ➤ Insuffisances de lits et de matelas ➤ Insuffisance de logement dans certains CSPPS. ➤ Absence de dépôt pharmaceutique dans certain CSPPS. ➤ Absence d'éclairage dans les CSPPS ➤ Les CVLS ne sont plus fonctionnels. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence de financements dans le domaine de la santé.. La Fondation BILL GATE, Jean Paul II, OMS, ➤ ETAT. ➤ CNLS ➤ ONG luxembourgeoise ➤ SOS Sahel. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La crise économique mondiale. ➤ Ebola. ➤ La cherté du matériel medico-technique.
EDUCATION			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence de deux CEB (Zam centre et Rapadama) ➤ Existence d'un lycée dans la commune. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence d'un CEG à Rapadama ➤ Présence d'écoles primaires dans 22 villages. ➤ Présence de centre Alpha dans la majorité des villages. ➤ Existence des centres d'alphabétisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ecoles sous pailote Kieglessé, ➤ Tensalogo (3 classe sous pailote) ➤ Absence de logement, Amdalaye (1), Dasimpougo (1), Dawaka (1), Gandego (1), Kegliessé (3), Lallé (2), Nagbangre (2), Sabcé (3), Songnaaba (1), Talembika (2) Tamsé () komiessé (1), Wayen ES (2), Yargho (2), Weotinga (2) ➤ Insuffisance des salles de classes. ➤ Absence d'école à Wayen-zam, Sambtenga, Koratengha Peulh, Boulgou, Rapadama Peulh ➤ Insuffisance des enseignants dans le primaire et le secondaire. ➤ Insuffisance d'enseignants dans les centres d'alphabétisation. ➤ Insuffisance de logement dans certaines écoles pour enseignants. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etat, ➤ Ministère de l'Education de Base et de l'Alphabétisation <ul style="list-style-type: none"> ➤ FMI ➤ 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ PAS

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence des écoles de 3 classes. ➤ Existence des classes sous paillettes ➤ Effectif pléthorique dans les classes. ➤ Absence de latrine dans les écoles de Yargho, Ipala. ➤ Absence d'un lycée communal ➤ Existence de grossesses précoces ➤ Matériel informatique pour l'inspection de Zam (une photocopieuse, deux ordinateurs complets, une moto de service, un onduleur) 		
HYDRAULIQUE			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présence d'une AEPS à Zam fonctionnelles et cinq (10) bornes fontaines ➤ Existence de 218 pompes réparties dans les tous les villages. ➤ Existence de 186 pompes fonctionnelles. ➤ Existence de pompes dans toutes les écoles ➤ Existence de 34 AUE 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Insuffisance de bornes fontaines au chef lieu ➤ Absence de forage a Touyelé, Peulh, Reenogo (Weotinga), et Piiga Dawaka, Rimbo (hameau de culture de Dawaka), wayen- Zam, Setba (Talembika), ➤ Mauvaise qualité de l'eau des pompes de Bissiga, ➤ Absence d'AUE à Yargho ➤ Existence de 32 pompes non fonctionnelles. ➤ Mauvaise état de la fontaine du lycée. ➤ Absence de forage dans les lieux de culte (Eglise, Mosquées). 	<p>ETAT à travers le Ministère</p> <p>Existences de projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ ROTARY Club. ➤ EAA (ex CREPA). ➤ Existence des partenaires techniques et financiers. Union Européenne, La France, 	<ul style="list-style-type: none"> ➤
ASSAINISSEMENT			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence de 25 latrines familiales à Dimogoghin. ➤ Existence de 25 latrines à Zam ➤ Existence de latrines familiales dans les autres villages. ➤ Existence du système de lave main au CEG de Rapadama. ➤ Existence de latrines dans le deux CEG et au lycée. ➤ Présence de l'Association de Femmes a Zam Centre œuvrant dans l'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Insuffisance de latrines familiales dans la commune. ➤ Insuffisance de matériel de construction des latrines. ➤ Absence de bacs a ordure dans les lieux public (marché, mosquées et dans les écoles). ➤ Absences des poubelles dans les ménages, les écoles. ➤ Absence de fosses septique dans la commune ➤ L'usage abusif des sachets plastiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ ETAT, les institutions : EAA, Union Européenne, UNICEF, 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La crise économique mondiale, ➤ La pollution des eaux par les produits chimiques. ➤ Les changements climatiques.
<ul style="list-style-type: none"> ➤ INFRASTRUCTURES MARCHANDES (routières, énergie, marché) 			

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présence d'un marché communal. ➤ Présence des marchés villageois ➤ Existence de route départementale Zam-Meguet ➤ Existence de pistes rurales. ➤ Existence des opérateurs économiques ➤ Existence d'une route bitumée (la nationale N°4). ➤ Existence de kiosques et boutiques au bord de la route nationale N°4 ➤ Existence du système d'éclairage (kits solaires) à Rapadama T et Zam centre 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Insuffisance de pistes rurale. ➤ Mauvais état des pistes rurales et de la route départemental ➤ Présence d'un marigot sur la piste Rapadama-Rapadama peulh, Zam centre. ➤ Absence de marché de bétail : ➤ Absence de système d'éclairage dans la majorité des villages. ➤ Absence de caisse populaire dans la commune. ➤ Insuffisance de branchement du courant électrique ➤ Absence des pistes communales ➤ Absence d'aménagement dans le marché communale 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etat, PNGTII-3, 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La crise économique mondiale. ➤ Les surcharges, ➤ Les inondations, ➤ La variation des prix des hydrocarbures,
GOUVERNANCE LOCALE			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une partie de la commune est lotie. ➤ Présence de conseillers et CVD dans chaque village. ➤ La gestion rapide des dossiers administratifs. ➤ Présence d'un conseil municipal de 71 membres. ➤ Bonne et rapide transmission des informations. ➤ Les services communaux a mairie fait bien son travail. ➤ Délivrance rapide des actes de naissances. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Bonne collaboration entre les populations et les élus locaux ➤ Bon état des infrastructures de la mairie. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible suivi des travaux de réhabilitation de la route départementale Zam-Meguet ➤ Insuffisance du lotissement de la commune. ➤ Longue procédure pour acquisition des titres fonciers. ➤ Faible niveau d'instruction des élus locaux 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etat, MCA, PNGTII-3, ➤ Le Ministère de l'Administration territoriale et du Désenclavement 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'instabilité politique. ➤ La crise économique mondiale. ➤
SPORT ET LOISIRS			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence d'une maison de jeune à Zam-centre. ➤ Existence d'une maison de la femme à Zam-centre. ➤ Organisation de la coupe de la commune chaque année. ➤ Présence d'un stade à Zam centre. ➤ Présence de terrain dans certains villages 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le non fonction de la structure s'occupant du Football ➤ Insuffisance d'équipement de sport. ➤ Absence de terrains de football dans certains villages. ➤ Absence de CPL dans les villages. ➤ Absence de plateau omnisport 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ ETAT à travers le Ministère des Sports et des Loisirs, ➤ Ambassade de l'Allemagne, ➤ Le tour du FASO 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La crise économique mondiale. ➤ Le terrorisme, ➤ La maladie a fièvre hémorragique Ebola.
<ul style="list-style-type: none"> ➤ TOURISME 			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence d'un campement de chasse à Weotinga 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Non fonctionnement du Campement 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ ETAT, 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La crise économique mondiale.

			<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le terrorisme, ➤ La maladie à fièvre hémorragique Ebola.
SECURITE			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présence de commissariat. ➤ Bonne relation avec les forces de l'ordre. ➤ Le personnel est suffisant ➤ Existence d'un poste de sécurisation routière (PSR) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Absence de police de proximité. ➤ La persistance des vols d'animaux. ➤ Absence de brigade territoriale Gendarmeries. ➤ Insuffisance des moyens matériels 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etat, ➤ Existence des financements dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. ➤ ONU (Casque bleus). ➤ CEDAO 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le terrorisme, ➤ le grand banditisme transfrontalier, ➤ la prolifération des armes légères.
LES GROUPES SPECIFIQUES (femmes, jeunes, vieux, personnes vivant avec un handicap)			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Subvention accordée aux personnels vivant avec un handicap. ➤ Présence de groupement de femme. ➤ Présence d'une maison de la femme équipée à Zam centre. ➤ Présence de groupement de femme dans tous les villages. (Rapadama: Nabonswende Wayen: Tewende, Ipala: Nongtaaba, Pousghin: Nabonwende, Rapadama peulh: Djamnati (Lafi djeme), Damongto: Pas welgueba etc.) ➤ Existence de l'Association Chant de Femme (ACF) ➤ Diminution de la pratique de l'excision 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Absence des AGR. ➤ Insuffisance d'équipements agricoles ➤ Absence de groupement des personnes âgées. ➤ Non organisation des femmes. ➤ Disfonctionnement des groupements. ➤ Absence de groupement des personnes vivant avec un handicap. ➤ Absence de centre de formation des jeunes. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ UNESCO. La politique National genre, CNLS, Ministère de la promotion de la femme. ➤ Les religions Existence de crédits ➤ la Banque Agricole et Commerciale du Burkina (BACB), ➤ la Caisse Populaire de Mogtedo; le Fonds d'Appui au Secteur Informel (FASI) ; ➤ RAJS 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le terrorisme, ➤ Le mariage pour tous (Homosexualité), ➤ VIH/SIDA. ➤ LA crise économique mondiale. ➤ Le trafic des enfants. ➤ La prolifération des stupéfiants (drogues).
FONCIER			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence de la brousse. ➤ Existence des terres cultivables ➤ Existence d'un service foncier rural (SFR) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence des lotissements dans Zam centre 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Insuffisance des pistes à bétail. ➤ Lourdeur administrative dans l'acquisition des titres fonciers. ➤ Absence de lotissement à Rapadama T et Wayen-Rapadama. ➤ Existence de conflit dans les bas-fonds aménagés. ➤ Absence de cimetière au niveau des CSPS. ➤ Faible aménagement du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etat, MCA, ➤ La loi o34. ➤ RAF ➤ PNGTII-3 ➤ La politique national en matière de sécurisation foncière. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les migrations, ➤ Les changements climatiques, ➤ L'avancée du désert.

Source: BEXAM, enquête terrain, octobre 2014

L'analyse du tableau ci-dessus du diagnostic réalisé révèle que la commune rurale de Zam en dépit des énormes potentialités dont elle dispose, connaît toujours des contraintes qui entravent son plein épanouissement et dont la mise en œuvre du plan communal de développement 2008-2013 n'a pas pu venir à bout. En effet, le taux moyen de réalisation du plan communal de développement 2008-2013 (54,62%), dû en grande partie à un défaut de mobilisation des ressources. Cela expliquerait par la subsistance de plusieurs contraintes énoncées depuis 2008 ou la naissance de nouveaux défis à relever tels que l'adaptation aux changements climatiques. La production agropastorale continue d'être confrontée à d'énormes difficultés, entre autre, on peut retenir d'une part, la dégradation continue des ressources naturelles (dégradation des sols, du couvert végétal, de ressources fauniques), et d'autre parts l'insuffisance et/ou la faible maîtrise de l'eau. Le faible niveau d'accès aux secteurs sociaux de base (éducation, santé et eau potable) et l'insuffisance d'infrastructures socio- économiques constituent aussi un handicap important pour la commune. Ce qui pourrait entraîner un désœuvrement et occasionner des émigrations importantes, surtout dans la frange jeune. Le faible niveau de scolarisation et l'analphabétisme du conseil municipal sont là des contraintes qui ne favorisent pas la bonne gouvernance locale. Malgré les opportunités qui existent, d'autres menaces telles que les changements climatiques, la crise économiques mondiale, le terrorisme etc. pèsent de façon générale sur les secteurs de production. De ces contraintes énoncées, des actions ont été proposées dans le tableau ci-dessous dans le but de les résoudre et améliorer les conditions de vie de la population communales.

Tableau 29: Propositions d'actions des acteurs locaux à l'issu du diagnostic

Domaine/Axe/Programme	Proposition des actions
AGRICULTURE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ augmenter les quantités des semences améliorées subventionnées ➤ Réaliser des ouvrages de CES/DRS ➤ sensibiliser les producteurs sur l'intérêt de l'usage des engrais minéraux et de la fumure organique ➤ Protéger les berges de la retenue de Zam-Mogtedo ➤ Réhabilitation des digues des retenues d'eau de Yargho et Wayen rapadama. ➤ Réaliser des retenues d'eau a Pousghin, rapadama peulh et Damongdo ➤ Equiper les producteurs en matériel agricoles modernes ➤ Redynamiser les OP pour bénéficier des crédits agricoles ➤ Aménager des bas-fonds pour les cultures des contre saison à Rapadama, Pousghin; Damongto, Weotinga, Dawaka, Yagma, Pissi et Toghin, Samtenga (30ha), Yargho (35), Nahoutinga (40ha), Kieglessé (superficie faible, 12,5ha). ➤ Sensibiliser les producteurs sur intensification agricole ➤ Appuyer les producteurs dans la construction des fosses fumières. ➤ Construire des conserveries d'oignons dans la commune ➤ Sensibiliser les populations à s'adapter au décalage de la saison des pluies ➤ Réaliser des boulis dans la commune pour pallier aux poches de sécheresse. ➤ Réhabiliter le magasin du stockage des intrants agricoles ➤ Réhabiliter le boulis de Zam (Sabcé)
ELEVAGE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ borner les pistes a bétail. ➤ Sensibiliser les populations sur l'intérêt du respect des limites des pistes a bétail ➤ Réaliser des parcs de vaccination à Amdalaye, Nahoutinga, Komgniessé. ➤ former les femmes en technique d'élevage des poulets de race améliorées. ➤ Réalisé un marché à bétail dans la commune a Waltinga. ➤ Former les éleveurs à la Production des espèces fourragères. ➤ Mettre en place des comités de veille contre le vol du bétail (s'inspirer de l'expérience de Weotinga)

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réaliser des forages pastoraux a Weotinga (Toyelé), Pissi, Yagma, Talembika ➤ Sensibiliser les populations sur l'intérêt de la cohabitation entre agriculteurs et éleveurs ➤ Construire un magasin de SPAI. ➤ Réaliser une fourrière à Talembika.
SANTE ET VIH/SIDA	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Recruter pour compléter le personnel de santé dans les CSPS de Lallé, Weotinga, Talembika ➤ Réhabiliter certaines infrastructures. ➤ doter le CSPS de Weotinga en moto de bonne qualité ➤ Intensifier la sensibilisation sur le VIH/SIDA. ➤ Renforcer le personnel dans le centre de santé. ➤ Sensibilisation les hommes sur l'intérêt de l'adoption des méthodes de contraception et du dépistage. ➤ Sensibilisation les hommes sur l'intérêt de se faire dépister tôt. ➤ Construire des logements dans certains CSPS ➤ Construire un dépôt MEG à Weotinga. ➤ Doter les CSPS en kit solaire pour l'éclairage. ➤ Redynamiser et organiser les CVLS et CCLS ➤ Equiper le CSPS de Talembika en lits d'hospitalisation
EDUCATION	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Construire des salles de classes (Wayen-zam ou Damigoghin). ➤ Créer des écoles à Wayen-zam, Sambtenga, Koratenga Peulh, Boulgou, Rapadama Peulh. ➤ Recruter des enseignants ➤ Former des enseignants endogènes pour les centres d'alphabétisation. ➤ Construire les logements pour enseignant ➤ Normaliser les écoles de trois classes. ➤ Construire les salles de classe ➤ Construire des latrines dans les écoles de Yorgo et Ipala. ➤ Construire un lycée communal. ➤ Créer de centre de sensibilisation des jeunes filles sur les méfaits des grossesses précoces. ➤ Sensibiliser les parents sur l'intérêt de la scolarisation des enfants. ➤ Réaliser des CEG à Zam, Lallé, Weotinga et Songnaaba
HYDRAULIQUE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Augmenter le nombre de bornes fontaines dans la commune. ➤ Augmenter le nombre d'abonnés dans la commune de Zam. ➤ Réaliser des forages à Touyelé Peulh, Reenogo et tiga (Weotinga), a Rimbo (hameau de culture de Dawaka), Wayen zam, ➤ Réhabilité les 32 forages ➤ Réparer la fontaine du lycée.
ASSAINISSEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réaliser de latrines familiales dans tous les villages. ➤ Equiper les populations en matériel de construction des latrines ➤ Installer un bac a ordure dans le marché communal ➤ Installer des poubelles dans les lycées et les marchés villageois, ➤ Réaliser des fosses septiques dans la commune. ➤ Réaliser des forages dans les lieux de cultes. ➤ Sensibiliser les populations sur les effets néfastes des sachets plastiques. ➤ Apprendre les gens comment vider les WC
INFRASTRUCTURES MARCHANDES (routières, énergie, marché)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réaliser des pistes rurales ➤ Réhabiliter les pistes rurales Ouidi-Zam, Yargho lallé, Amdalaye-Waltinga. ➤ Réhabiliter la route départementale Zam-Meguet ➤ Réaliser un pont sur la piste Zam-centre, Rapadama-rapadama Peulh ➤ Elargir les réseaux électriques. ➤ Equiper les ménages en plaque solaires ➤ Réaliser des pistes communales ➤ Repartir les parcelles du marché communal
GOVERNANCE LOCALE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accroître le suivi des travaux de réhabilitation des routes ➤ Agrandir les lotissements du chef-lieu de la commune. ➤ Sensibilisation des populations sur l'intérêt de la construction de la commune. ➤ Former les CVD et les conseillers en bonne gouvernance

SPORT ET LOISIRS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Plaidoyer auprès du conseil pour l'instauration d'une coupe communal ➤ Sensibilisation des jeunes sur l'esprit de la coupe de la commune. ➤ Un partenariat entre les communes pour le choix des arbitres. ➤ Equipement des jeunes en matériel ➤ Aménager le stade de Zam (construire des tribunes, chaise, niveler le terrain) ➤ Construire un plateau omnisport
TOURISME	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réhabiliter le campement de Weotinga
SECURITE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Créer la police de proximité dans chaque village. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place des cellules de veille contre le vol du bétail. ➤ Créer une brigade territoriale de Gendarmerie.
LES GROUPES SPECIFIQUES (femmes, jeunes, vieux, personnes vivant avec un handicap)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer des AGR (fabrication du savon, la maraicher-culture) ➤ Augmenter les équipements agricoles. ➤ Créer un groupement des personnes âgées. ➤ Organiser et dynamiser les groupements des femmes. ➤ Créer un groupement des personnes vivant avec un handicap. ➤ Créer un centre d'apprentissage.
FONCIER	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Créer et réhabiliter les pistes à bétail. ➤ Lotir le village de Rapadama T et Wayen-Rapadama. ➤ Délimiter des cimetières au niveau des CSPS. ➤ Sensibiliser les populations riveraines des bas-fonds sur l'intérêt des aménagements. ➤ Elaborer un plan d'aménagement du territoire de la commune.

Source: BEXAM, enquête terrain, octobre 2014

CONCLUSION

Aux termes des deux premières phases (préparatoire et diagnostic communal) du processus d'actualisation du PCD de Zam, il est opportun de rappeler que le présent rapport n'est pas une étude fine, ni approfondie ou exhaustive de tous les aspects traités. La finalité recherchée a été de donner une vue synoptique globale de la commune en matière de contraintes et potentialités majeures dans les différents secteurs afin de permettre aux décideurs et acteurs d'orienter leurs stratégies et actions de développement. Ce présent document de diagnostic fait l'état des données collectées qui ont fait l'objet d'analyse suivant les principales thématiques.

L'élaboration du rapport final de diagnostic a consisté en la capitalisation des données analysées suivant un plan d'élaboration qui fait ressortir les forces, les faibles, les opportunités et les menaces majeures de développement de la commune et les propositions d'actions.

Ce rapport a été validé par la commission ad hoc après examen et amendement au cours d'un atelier de restitution.

BIBLIOGRAPHIE

- INSD, RGPH 2006, décembre 2006
- Ministère de l'économie et des finances, Guide méthodologique de planification locale, version finale, juin 2013
- PNGT2 phase 2, PCD de Zam 2008-2012, octobre 2008
- DREP plateau central, étude sur les potentialités économiques dans le domaine du développement durable, janvier 2013
- Politique nationale genre, juillet 2009
- Ministère de l'environnement et du développement durable, Fascicule pour la prise en compte de la gestion durable des terres, des zones humides, du changement climatique, de la diversité biologique, des risques de catastrophes naturelles dans les plans locaux de développement, novembre 2012
- Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité, ministère de l'économie et des finances, fascicule pour la prise en compte des économies locales dans les guides méthodologiques de planification locale, novembre 2012
- Ministère de l'Administration Territoriale, de la décentralisation et de la Sécurité (MATDS), GIZ, guide pratique pour la prise en compte du genre, novembre 2012
- Alain Badjeck, Guide pour la prise en compte des questions de population dans les plans régionaux de développement, septembre 2012
- Ministère de l'Administration Territoriale, de la décentralisation et de la Sécurité (MATDS), Rapport de l'étude sur la prise en compte des normes de durabilité dans les plans communaux de développement.

ANNEXE

LISTES DES STRUCTURES RENCONTREES

N°	Structures
1.	Coordination nationale du PNGT2-3
2.	Coordination régionale du PNGT2-3 du plateau central
3.	Direction régionale de l'économie et de la planification du plateau central
4.	District sanitaire de la province du Ganzourgou
5.	Le Maire et ses adjoints
6.	La commission ad'hoc
7.	Inspection de l'éducation de base de Zam (1 et 2)
8.	Le personnel de la Mairie de Zam
9.	Les présidents des commissions permanentes de la commune
10.	Le commissariat de police de la commune
11.	Le service de l'agriculture (ZAT)
12.	Le service des ressources animales (ZATE)
13.	Le service de l'environnement et du développement durable
14.	Les CSPS de la commune
15.	Les représentants de syndicats
16.	Les représentants des lycées et CEG de la commune
17.	Les autorités coutumières
18.	Les autorités religieuses
19.	Les représentantes des femmes
20.	Les représentants des jeunes
21.	Les conseillers de tous les villages
22.	Les bureaux CVD de tous les villages
23.	Les représentants des producteurs agricoles
24.	Les représentants des maraîchers
25.	Les représentants des éleveurs
26.	Les populations de 35 villages à travers les 6 grappes organisées